

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	2.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

222<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 196

### ANNONCES

22 et. le min., min. 25 num. - Petites annonces locales 15 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct., Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.), Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.  
Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASA» agences de publicité, Genève, Lausanne et successales dans toute la Suisse.

## M. Duttweiler lance un référendum contre la «lex Piot»

Emu par les charges financières qu'imposent à la caisse publique la mise en œuvre et l'écoulement des produits laitiers, lorsque le troupeau indigène se montre trop généreux, le Conseil fédéral a fait adopter par les Chambres, il y a un peu plus d'un an, un «arrêté sur les mesures complémentaires d'ordre économique et financier applicables à l'économie laitière».

En réalité, il s'agissait de mettre à la charge des producteurs eux-mêmes une part appréciable du «déficit laitière». Le débat sur ce projet, en juin 1959, fut l'occasion, pour un député vaudois, agriculteur lui-même, M. Piot, de mener une vigoureuse charge contre certains «industriels du lait», ces fameux «Payans des gares» qui entretiennent un troupeau sans rapport avec les ressources naturelles du domaine et qui forcent la production au moyen de fourrages importés qu'ils n'ont que la peine d'aller décharger du wagon.

XXX

M. Piot fit donc adopter un amendement destiné à frapper particulièrement ceux qu'on pourrait appeler les «surproducteurs conscients et organisés».

L'idée était judicieuse, encore fallait-il trouver la formule d'application. Ce ne fut pas une petite affaire et, pour arriver à un résultat pas trop décevant, le Conseil fédéral fut obligé de proposer, ce printemps déjà, de modifier l'arrêté de juin 1959.

Il vous souvient peut-être des longs débats de la dernière session. Les Chambres finirent par s'arrêter à une formule bien compliquée qui, outre la retenue générale de trois centimes sur le prix de chaque litre de lait livré — retenue qui doit garantir la part du producteur à la couverture du «déficit laitière» — frappe d'une taxe supplémentaire de trois centimes ceux qui n'adaptent pas la production aux ressources fourragères de leur domaine.

XXX

Pour savoir ce que vaut ce système, il aurait fallu l'appliquer. M. Duttweiler estime que l'expérience serait inutile et, contre la décision des Chambres, il lance un référendum. C'est du moins ce qu'il nous annonce, non point dans «Die Tat», journal de l'Alliance des Indépendants, mais dans le «Brückenbauer», édité par la Coopérative Migros.

A vrai dire, M. Duttweiler n'accorde pas une importance considérable à l'arrêté qu'il combat. Dernières dispositions occasionnelles, il vise ce qu'il nomme la «politique de déflation» imposée injustement à l'agriculture. A l'en croire, il est profondément injuste de vouloir punir le paysan qui produit beaucoup. S'il y a trop de lait, c'est que cette prétendue «surproduction» est indispensable pour assurer la vie de la famille rurale et retenir les enfants à la terre. Il faut donc se garder de la combattre par des mesures restrictives. A la situation actuelle, il n'y a pas d'autre remède que d'augmenter la consommation.

XXX

Depuis longtemps, M. Duttweiler mène campagne pour que le commerce spécialisé n'ait plus le monopole de la vente du lait. C'est l'une de ses grandes idées qu'en multipliant les points de vente, qu'en autorisant les coopératives en général et la Migros en particulier, à tenir du lait pasteurisé, on rendra à cette boisson la faveur qu'elle semble avoir perdue. Certes, il faudrait pour cela, une judicieuse publicité.

Mais ni le Conseil fédéral, ni le parlement n'ont écouté M. Duttweiler et, lors des récents débats, il s'est plaint avec amertume de cette incompréhension.

C'est là qu'il faut voir sans doute la raison de ce référendum. Si le peuple se prononce contre l'arrêté, les fragiles barrières qu'on avait tenté de mettre à la surproduction ne pourront pas même être érigées. La part du déficit incombant à la caisse fédérale s'accroîtra de quelques dizaines de millions et cette charge financière toujours plus lourde incitera peut-être les autorités à prêter une oreille plus attentive aux conseils et aux recettes de M. Duttweiler.

Voilà, me semble-t-il, le calcul et l'espoir du vieux lutteur.

XXX

Toutefois, cette spéculation pourrait se révéler illusoire. Qui sait si le consommateur, qui est aussi contribuable, voyant d'année en année s'enfler le «déficit laitière», ne demandera pas une intervention officielle plus efficace que toutes les demi-mesures prises jusqu'ici, peut-être sous la forme d'une baisse générale du prix de base fixé par le Conseil fédéral?

Tous les producteurs alors — et non pas seulement les «surproducteurs» — feraient les frais de l'aventure. L'arme avec laquelle M. Duttweiler prétend les protéger est donc à double tranchant et, tel le sabre de M. Prudhomme, elle peut servir à défendre les intérêts de la paysannerie et au besoin, à les combattre.

Georges FERRIN.

## BIEN QUE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL SEMBLE AVOIR ACTUELLEMENT LE DESSUS L'épreuve de force se poursuit entre Lumumba et Kasavubu

### La capitale congolaise — placée sous le contrôle des «casques bleus» — a été hier le théâtre d'engagements meurtriers entre les partisans des deux adversaires

#### L'ONU a fermé Radio-Léopoldville, ce qui prive Lumumba de son moyen de propagande le plus efficace

#### LEOPOLDVILLE (U.P.I. et A.F.P.). — La lutte pour le pouvoir qui s'est engagée lundi au micro de Radio-Léopoldville s'est poursuivie hier dans les rues de la capitale congolaise.

Les partisans de M. Kasavubu, président de la République, se sont heurtés aux policiers et soldats de M. Lumumba, président du Conseil. Selon les premières informations rapportées par des témoins oculaires, le sang a coulé. Il y aurait au moins deux morts et plusieurs blessés.

La situation reste extrêmement confuse à Léopoldville. Les troupes de l'ONU ont pris la capitale sous leur contrôle. Des «casques bleus» patrouillent dans les rues, arrêtant les voitures et invitant les piétons — blancs ou noirs — à rentrer chez eux.

Mais dans le quartier de Kalina, quelque 2000 membres de l'Abako — le parti de M. Kasavubu — se sont rassemblés et ont commencé à manifester aux cris de «A bas Lumumba», «Vive Kasavubu, sauveur de la patrie», «Vive Kalonji, vive Tschombe, mort à Lumumba».

#### Le sang coule

C'est au moment où les manifestants tentaient de forcer un barrage de police qui défendait l'accès de la résidence de M. Lumumba que des coups de feu retentirent. Les manifestants prirent la fuite et des témoins oculaires ont dit avoir vu plusieurs d'entre eux tomber sous les balles. Toutefois, on n'a encore aucun renseignement précis à ce sujet.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

### Les deux «mathématiciens» des services secrets américains disparus en juin ont rejoint l'Union soviétique

## Mitchell et Martin sont à Moscou

#### Ils ont tenu hier à Moscou une conférence de presse au cours de laquelle ils ont prononcé un véritable réquisitoire contre leur pays, l'accusant, notamment, de capter des messages secrets de ses alliés

Du correspondant particulier de l'agence U.P.I. Henry Shapiro: MOSCOU. — Au mois de juin, deux «mathématiciens» des services secrets américains, Bernon Mitchell, 31 ans, et William Martin, 29 ans, disparaissaient mystérieusement sans laisser de traces.

Ils viennent de réapparaître à Moscou, où ils ont tenu mardi une conférence de presse au cours de laquelle ils ont exposé pourquoi ils avaient «rompu avec les Etats-Unis».

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

### Le président Eisenhower: «La mort de Henry Taylor est une perte tragique»

WASHINGTON (Reuter). — Le président Eisenhower a déclaré mardi que la mort de Henry Taylor, fils de l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne, constituait «une perte tragique pour le journalisme et le pays». Son nom figurera dorénavant sur la liste d'honneur des représentants de la presse américaine qui ont sacrifié leur vie à la liberté de la presse et à la diffusion des informations.

Le président Eisenhower a exprimé par ailleurs, mardi, par téléphone, ses condoléances au père du jeune journaliste.

## LE TÉLÉPHONE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL AUX JEUX OLYMPIQUES

# Elliott a déclassé ses adversaires dans un 1500 mètres historique

ROME, 6. — Au moment où nous quifions le stade olympique, les décathloniens en sont encore au saut à la perche, épreuve qui a commencé à 14 h. 30 et qui se poursuit alors que les projecteurs ont été allumés. C'est une lutte gigantesque qui met aux prises les trois grands Johanson, Kuznetsov et Kwang Yang. Ces champions ont passé 4 m. 10 à la per-

che; notre compatriote Vogel-sang, excellent, franchissait 4 m.

Après sept épreuves, le Noir américain menait avec 150 points. Selon toute vraisemblance, il devrait perdre cette avance au saut de perche où le Formosien est remarquable et reprendre le commandement après le lancement du javelot où il excelle.

Quoi qu'il en soit, ce décathlon olympique, disputé dans des conditions difficiles, a été d'un haut niveau. Se sont révélés dans cette épreuve, à part les trois as déjà cités, le Hollan-

daïs Kammerbeck et le Transalpin Sar qui fit des prodiges devant son public.

Au menu de ce mardi, il y avait trois médailles décernées dans les compétitions d'athlétisme. Deux finales ont dépassé tout ce que nous pouvions espérer. En l'espace de trente minutes, Otis Davis et Herbert Elliott ont battu deux records du monde et réalisés des «performances» que nous ne sommes pas près d'oublier.

Dans cette épreuve du 1500 m., on se demandait si les deux Américains et les deux Français se livreraient, chacun de leur côté à une course d'équipe pour tenter ainsi de mettre en échec le redoutable Australien Elliott. Au coup de pistolet, Michel Bernard prit résolument la tête et on comprit qu'il allait mener un train d'enfer pour laisser une chance à son compatriote Jazy, réputé pour sa vitesse terminale.

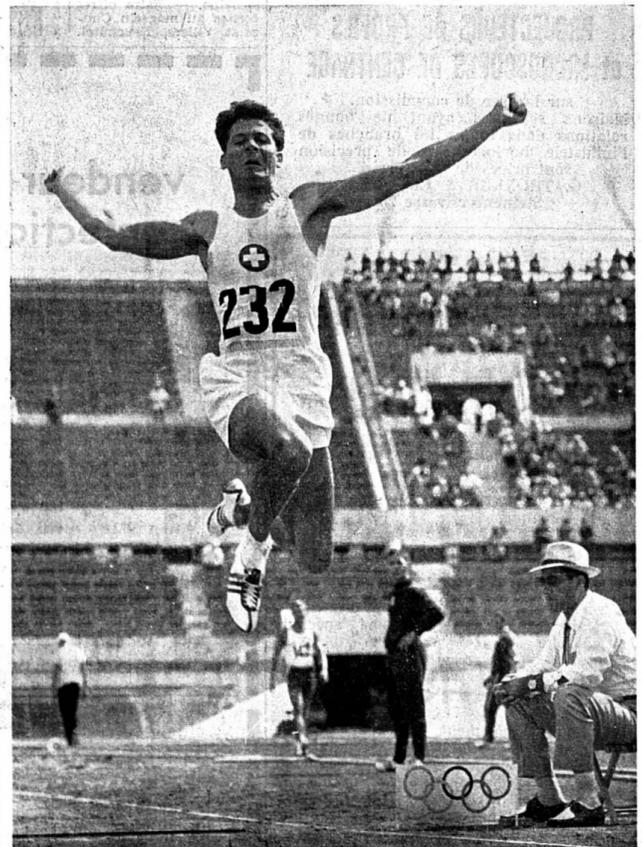
#### SPECTATEURS ÉBAHIS

Aux 600 mètres, Bernard menait toujours devant un peloton dans lequel on remarquait la facilité d'Elliott. Les deux Américains décollaient ainsi que

le Norvégien Hamarland, tous trois asphyxiés. A mi-parcours, Elliott prenait soudainement la tête sous les yeux des soixante-dix mille spectateurs ébahis. Il creusait un trou qui grandissait au fil des mètres. Jamais encore, nous n'avions vu un si prodigieux spectacle. Elliott, épousant l'allure de classe, au bénéfice d'une allonge insensée, déclassait ses adversaires. Imaginez-vous qu'à l'arrivée, l'Australien comptait dix bons mètres d'avance sur son suivant. Derrière, certes, on ne traînait point. Jazy, étonnant, plaçait une attaque qui laissait le réputé Rosavolgyi pantois. Le frère Français allait conquérir une médaille d'argent inespérée. Waern fut moins bon que prévu, encore que tout soit relatif, puisque le blond Suédois terminait en 3'40".

Elliott est donc le super-athlète que l'on avait annoncé et jamais un coureur ne nous avait fait une telle impression. C'est un pur-sang, un champion d'exception modelé par le célèbre entraîneur Cerruly.

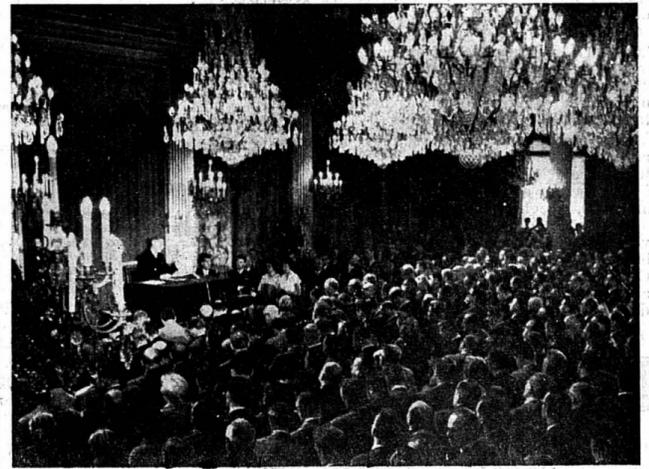
(Lire la suite en 6<sup>me</sup> page)



Vogel-sang a lutté courageusement dans le décathlon, spécialité des athlètes complets. Il a obtenu le 11<sup>me</sup> rang.

## APRÈS LE DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS Les réactions en France

Si l'homme de la rue a été satisfait des critiques formulées par de Gaulle à l'encontre des totalitaires de Moscou et des penseurs politiques de Washington, le caractère toujours très flou de sa politique algérienne l'a plongé dans la perplexité



C'est devant une salle archicomble que le président de Gaulle a tenu, lundi, sa conférence de presse.

De notre correspondant de Paris par téléphone: **Aucun parti politique, depuis l'avènement de la Cinquième république, ne disposant plus en France d'audience réellement nationale, les réactions suscitées dans les milieux politiques par la conférence de presse du général de Gaulle ne sauraient sérieusement être prises en considération.**

D'une façon générale cependant, on peut dire que l'extrême-gauche communiste a trouvé les déclarations présidentielles sur l'Algérie réactionnaires, que la S.F.I.O. les considère comme attentistes et, qu'à l'autre extrémité de l'éventail politique, la droite leur reproche d'avoir rejeté par avance la solution la plus française, c'est-à-dire l'intégration.

#### Rares commentaires à Alger

D'Alger même, les très rares commentaires parvenus à Paris font état d'une déception des milieux musulmans qui attendaient, paraît-il, l'annonce de la création d'un exécutif algérien et de la satisfaction, par contre, de l'élément européen à la nouvelle que, quoi qu'il arrive, la France n'acceptera aucune intervention de l'ONU. Pour ce qui est de l'armée, elle s'est abstenue de tout commentaire, les mutations opérées dans le haut commandement algérien au cours des derniers mois l'ayant ramenée à son traditionnel mutisme.

#### Indifférence et contentement

Pour les autres problèmes évoqués par le général de Gaulle lors de sa conférence de presse, on ne saurait dire qu'ils aient passionné l'opinion. La construction européenne n'intéresse que les spécialistes, et si le M.R.P. fait grief au chef de l'Etat de ne pas croire à l'Europe intégrée, cette interprétation laisse le Français moyen parfaitement indifférent.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

## AU WENDENJOCH

# Trois alpinistes en détresse

Les opérations de sauvetage ont dû être interrompues par suite des tempêtes de neige

MEIRINGEN. — Trois jeunes alpinistes de Meiringen: Victor Ghelma, dessinateur technique, et deux apprentis, Walter Willi et Fritz Boss, qui faisaient la traversée du Wendenjoch en suivant le tracé allant du lac d'Engstlen au glacier de Wenden, se sont trouvés soudain en présence de difficultés considérables sur une paroi de rochers abrupts. Pour les tirer de là, une colonne de secours comprenant une vingtaine d'hommes de Meiringen est partie mardi à l'aube. Cette colonne qui comprend des guides et un médecin, et qui est en communication radio-phonique avec Obermatt, a pu entrer en contact avec les trois alpinistes se trouvant à quelques centaines de mètres de la colonne. L'un des trois jeunes gens semble blessé.

La colonne de secours a dû interrompre, mardi soir à 18 heures, son action à la suite de nouvelles chutes (60-70 centimètres) et tempêtes de neige. Elle reprendra son opération de sauvetage aujourd'hui.

### Son seizième enfant à... trente-trois ans

QUIMPERLE (U.P.I.). — Mme Yacinthe Le Noc, domiciliée au village finistérien de Kerbisquet-en-Clochers Carnoet, vient de mettre au monde, à la maternité de Quimperle, son seizième enfant, alors qu'elle n'est âgée que de trente-trois ans.

L'aîné des enfants est né en 1946 et l'avant-dernier le 29 juillet 1959.

(Lire la suite en 4<sup>me</sup> page)

## AVIS OFFICIELS

VILLE DE  NEUCHÂTEL

## Réouverture d'un massif au cimetière de Beaugard

Des travaux devront être exécutés prochainement au cimetière de Beaugard, afin de préparer la réouverture, pour de nouvelles tombes, du massif qui renferme celles datant du 25 mai 1928 au 22 janvier 1930 et portant les numéros 92 à 406.

En application des articles 6 et 9 de la loi sur les sépultures, du 10 juillet 1894, et des articles 55 à 61 du règlement des inhumations et des incinérations, du 13 mars 1951, les familles qui ont des tombes dans cette partie du cimetière sont invitées à faire enlever, jusqu'au 30 novembre 1960, les monuments, bordures et autres ornements qui s'y trouvent. Elles ne peuvent toutefois en prendre possession qu'avec l'autorisation écrite de la direction de la police qu'elles devront solliciter jusqu'au 20 novembre 1960. Celle-ci disposera, dès le 15 décembre 1960, des monuments qui n'auront pas été enlevés.

Sur demande des familles, et pour autant qu'il y aura de la place, les monuments pourront être disposés le long du mur d'enceinte, à l'intérieur du cimetière, pour une durée limitée, contre paiement d'une taxe spéciale.

Les ossements des personnes inhumées restent en terre. Cependant, les proches qui le désirent peuvent demander, par écrit, à la direction de la police, jusqu'au 30 novembre 1960, que les ossements soient incinérés. Les urnes contenant les cendres et retrouvées lors de la réouverture des tombes d'inhumation et d'incinération restent en terre. Celles qui sont intactes peuvent être remises aux proches qui les demandent par écrit, dans le délai indiqué plus haut.

Direction de la police.

## IMMEUBLES

On cherche à acheter

## TERRAIN A BÂTIR

de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>, entre Hauterive et Auvier.

Adresser offres à Fiduciaire LEUBA & SCHWARZ, Terreaux 7, Neuchâtel. Téléphone 5 76 71.

A vendre à Molondin, dans vallon tranquille (à 15 km. d'Yverdon), un

## BEAU CHALET

de 5 chambres, salle de bains; chauffage central. Terrain clôturé. 41,500 fr. S'adresser à MM. Piquet & Cie, à Yverdon. Service immobilier. Téléphone (024) 2 26 18.

Je désire acheter, pour date à convenir,

## maison familiale

de 5-7 chambres, région Neuchâtel-Serrières-Peseux. Prix maximum: 100,000 fr. — Offres sous chiffres I. C. 3992 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre entre Neuchâtel et Bienne

## VILLA

de 6 pièces, en construction sur cité romaine. Très joli endroit tranquille dans la verdure, légèrement sur le coteau, avec vue sur le lac, à proximité de la gare. Grand garage, chauffage au mazout, citerne sous terre. Sera terminée à fin septembre. Ecrire sous chiffres P 5446 N à Publicitas, Neuchâtel.

## Maison familiale

de 7 pièces, avec garage et dépendances, à vendre. Prix modique. — Demander l'adresse du No 3995 au bureau de la Feuille d'avis.

## A LOUER

A louer pour le 24 septembre

## STUDIO

non meublé avec cuisine et douche. S'adresser dès 18 h. 30 place de la Gare 6, appartement 5.

## PESEUX

Appartement confortable, Fr. 275.-. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffres K. E. 3994 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Boudevillers

## appartement

de 3 ou 4 chambres, salle de bains, cave et garage, jardin à volonté. Situation tranquille à 3 minutes du trolleybus. Tél. (038) 6 92 62.

## PESEUX

appartement de deux pièces, bains, vestibule, grand dégagement, est à louer pour le 24 septembre. Adresser offres écrites à W. H. 3997 au bureau de la Feuille d'avis.

## CHAMBRES

Belle chambre tout confort. L'Épilletier, 107 de la Gare 13, tél. 5 57 04.

Au centre chambre indépendante, Fleury 14, à 13 ou à 19 h.

A louer à jeune fille, jolie chambre meublée, chauffée, au soleil, salle de bains, cuisine. Tél. 5 34 69.

Grande chambre indépendante à louer à demoiselle très sérieuse, près de la gare; eau courante, possibilité de cuisiner; sommière et italienne s'abstenir, prix 80 fr., libre dès le 1<sup>er</sup> octobre. Tél. 5 97 87.

Chambre soignée près de la poste, à louer à jeune employé de bureau sérieux. Tél. 5 34 25.

A louer chambre à monsieur. Part à la salle de bains. Tél. 5 93 68.

A louer pour le 15 septembre, près de la gare, chambre avec bains. Tél. 5 37 04.

## PENSIONS

CHAMBRE et PENSION pour jeune homme sérieux. Beaux-Arts 24, 2<sup>me</sup> étage.

On cherche pour élève de l'école de commerce

## CHAMBRE

meublée

(pour le 15 septembre) avec pension, au centre de la ville. Prix environ Fr. 250.-. Famille Egger, Bürglenstrasse 12 a, Thoun.

## DEM. A LOUER

Je cherche appartement de 2 pièces et cuisine, région Cortailod - Neuchâtel - Saint-Blaise. Adresser offres écrites à 79-642 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche appartement de 3 pièces, dans maison ancienne aux environs de Neuchâtel. — Ecrire sous chiffres F. X. 3959 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer petit garage de réparation pour motos, vélos ou autos. — Adresser offres écrites à O. F. 3927 au bureau de la Feuille d'avis.

Chauffeur avec place stable cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir

Je cherche à louer appartement de 3-4 pièces, avec ou sans confort. Région Saint-Blaise ou la ville. Adresser offres écrites à 59-638 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour la fin du mois

1 chambre meublée et une chambre attenante

comme cabinet privé de travail, minimum de confort et téléphone. Adresser offres écrites à 79 - 646 au bureau de la Feuille d'avis.

## OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise de transports de la place de Genève cherche

CHAUFFEURS QUALIFIÉS

Places stables et bien rémunérées, ambiance agréable; un samedi libre sur deux. Tél. (022) 33 90 66.

On demande une

sommelière extra

pour les soirées et les banquets, dame acceptée. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir: une

sommelière

ou un

sommelier

Se présenter ou faire offres écrites avec copies de certificats à l'Hôtel City, Neuchâtel.

Nous cherchons représentant en Suisse romande qui s'intéresse à la vente de nos

PROJECTEURS DE PROFILS et MICROSCOPES DE CENTRAGE

sur la base de commission. Maisons sérieuses ayant de bonnes relations dans toutes les branches de l'industrie horlogère et de précision sont priées de nous écrire.

G. TROXLER & Cie, BALE Steinendorstrasse 25

Fabrique d'horlogerie PRECI-MAX S. A., à Monruz, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

JEUNE FILLE

pour différents petits travaux d'atelier.

Faire offres ou se présenter à la fabrique.

Maison d'articles de sport spéciaux cherche

VENDEUR

pouvant également s'occuper du bureau; réel collaborateur. Connaissances des langues souhaitées (anglais) mais pas indispensables. Emploi et conditions intéressants pour personne désirent se créer une bonne situation et décidée à y travailler. Ecrire sous chiffres A. 63648 X Publicitas, Genève.

On cherche pour tout de suite une

SOMMELIÈRE

Restaurant Métropole, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

Dame ou demoiselle avec formation commerciale serait engagée en qualité

## d'employée de bureau

NOUS DEMANDONS:

expérience pratique du travail de bureau, facultés d'entretient et d'initiative, connaissance de l'allemand souhaitée.

NOUS OFFRONS:

travail varié, agréable, possibilité de travailler de manière indépendante, conditions intéressantes. Entrée en fonction à convenir.

Offres écrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, références et prétentions de salaire sous chiffres H. A. 3969 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite une

## SOMMELIÈRE

Restaurant Métropole, vis-à-vis de la poste, Neuchâtel, tél. 5 18 86.

Nous cherchons

## JEUNE FILLE

intelligente, pour divers travaux dans fabrique d'horlogerie; aide de fabrication, emballages, etc. Se présenter à Hema Watch Co, Terreaux 9, Neuchâtel. Tél. 5 72 42.

On sortirait

## VIOLAGES

centrages, à régleuse consciencieuse; travail suivi. Adresser offres écrites à R. J. 3979 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie à Bienne cherche

## facturiste

expérimentée, habile dactylographe (machine IBM à disposition), au courant des formalités d'exportation. Langues: français, allemand et bonnes notions d'anglais.

Date d'entrée: selon entente. Prière de faire offres détaillées à Publicitas S. A., Bienne, sous chiffres V. 40540 U.

FABRIQUE CH. HUGUENIN

PLAN 3

cherche

## GRENEUR

sur cadrans. — Se présenter ou téléphoner au 5 24 75.

On demande une

sommelière extra

pour les soirées et les banquets, dame acceptée. Se présenter au restaurant de la Paix, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir: une

sommelière

ou un

sommelier

Se présenter ou faire offres écrites avec copies de certificats à l'Hôtel City, Neuchâtel.

Nous cherchons représentant en Suisse romande qui s'intéresse à la vente de nos

PROJECTEURS DE PROFILS et MICROSCOPES DE CENTRAGE

sur la base de commission. Maisons sérieuses ayant de bonnes relations dans toutes les branches de l'industrie horlogère et de précision sont priées de nous écrire.

G. TROXLER & Cie, BALE Steinendorstrasse 25

Fabrique d'horlogerie PRECI-MAX S. A., à Monruz, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

JEUNE FILLE

pour différents petits travaux d'atelier.

Faire offres ou se présenter à la fabrique.

Maison d'articles de sport spéciaux cherche

VENDEUR

pouvant également s'occuper du bureau; réel collaborateur. Connaissances des langues souhaitées (anglais) mais pas indispensables. Emploi et conditions intéressants pour personne désirent se créer une bonne situation et décidée à y travailler. Ecrire sous chiffres A. 63648 X Publicitas, Genève.

Votre salaire est-il limité ?

Si vous êtes un bon ouvrier d'usine

devenez représentant indépendant.

Dans ce métier chaque effort paie vite et largement.

Si vous êtes sympathique, honnête et travailleur, nous vous dirons si vous êtes fait pour la vente de produits de marque à une clientèle particulière existante.

Age 25-40 ans. Mise au courant à vos heures libres.

Essayez — vous ne risquez rien — d'envoyer votre offre, écrite à la main, sous chiffres P 2240 K, à Publicitas, Lausanne.

LA DIRECTION  
DES TÉLÉPHONES  
NEUCHÂTEL

cherche pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds



plusieurs monteurs électriciens à courant faible

ou

mécaniciens électriciens

en possession du certificat fédéral de capacité, école de recrues accomplie et au moins un an de pratique professionnelle.

Pour Neuchâtel,

un aide

jeune et robuste manoeuvre ayant accompli son école de recrues.

BERGEON & Cie, LE LOCLE  
Fournitures d'horlogerie  
cherche

employé (e)

capable d'assumer la responsabilité de son bureau de facturation-exportation. Bonnes notions de l'allemand et de l'anglais demandées. Serait éventuellement mis au courant.



cherche pour son département SUISSE

JEUNE  
EMPLOYÉE

bilingue, habile dactylo, pour FACTURATION et autres travaux de bureau.

Entrée: immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites à la S. A. MIDO, route de Boujean 9, Bienne 3.

Nous engageons

mécaniciens de précision

pour travaux fins et variés. Semaine de 5 jours. — S'adresser à la fabrique MARET, à Bôle.

vendeur  
confection messieurs

Si vous êtes enthousiaste et si vous aimez votre métier, annoncez-vous sans tarder à la Direction des Grands Magasins aux Armourins. Une discrétion absolue vous est assurée. Il s'agit d'une place stable dans les meilleures conditions de travail. Salaire selon entente. Entrée immédiate ou à convenir.

armourins  
neuchâtel

Nous sommes toujours bien habillés grâce à nos

Pantalons  
Pulovers  
Chemises



Robes  
Jupes  
Blouses  
Jaquettes

que maman achète chez

**Savoie-Petitpierre s.a.**

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

Vous qui aimez  
les meubles classiques...



... Vous viendrez choisir ce beau studio!

Le canapé, très pratique, se transforme en 2 secondes en un confortable lit pour deux personnes. Venez le voir sans tarder!

STUDIOS COMPLETS, comprenant 2 fauteuils et canapé transformable, à partir de

Fr. 535.-

Sur désir, facilités de paiement

**Meubles G. Meyer**  
NEUCHÂTEL

11, faubourg de l'Hôpital  
Tél. (038) 5 75 05

Une robe typiquement de saison!

«TÉRYLÈNE 100 %»



Légère et confortable, coupe chemisier à grand col et manches trois-quart. Jupe amincissante au « plissé nouveau ». Vous choisirez ce modèle dans les coloris de saison : blanc, lilas, olive, nègre, marine ou marengo, dans les tailles 36 à 46

Son prix ? **98.-**

Revue de mode permanente dans nos 6 vitrines, nouvellement décorées

Toujours :

**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

# Trois fois merci

nous écrit  
Madame M. Zwietnig-Dupraz  
de Neuchâtel

«Quel plaisir que celui de recevoir les compliments de mes clientes, à propos du linge impeccable de mon salon de coiffure. Je lave tout au 'Persil extra'. Trois fois merci 'Persil extra' de me permettre d'allier l'art de la coiffure à l'art de la propreté!»



Oui, Mme Zwietnig a entièrement raison...

c'est pourquoi demandez vous aussi **Persil**

Vous et Mme Zwietnig ne sont que deux des nombreuses ménagères qui ont essayé cet été 'Persil extra' et ont pu en apprécier toutes les qualités.



Merci aux milliers de ménagères pour leurs lettres enthousiastes.

60.8.7.301

Henkel & Cie S.A., Pratteln/BL

## Scie WIMA



INCROYABLE

Fr. 20.-  
par mois pendant  
12 mois  
et 1 acompte  
de Fr. 40.-  
soit au total  
Fr. 280.-  
ou au comptant  
Fr. 250.-

45 kg. - démontable - complète - moteur 1/2 CV - démarreur automatique - lame 28 cm. - courroie - câble - guide - porte-mandrin - table de 50 x 70 cm.

Livraison franco gare  
Ecrire pour documentation à  
**CODIC S.A. - Genève**  
30, rue Melatrex - Tél. (022) 34 34 25

# Le succès du Pull-Shirt s'affirme!

Nous avons sélectionné pour vous :

**PULL-SHIRT** en mélanetta. . . . . **16.90**  
**PULL-SHIRT** en laine chinée. . . . . **24.50**

## Nouveauté française

**PULL-SHIRT** avec col transformable pouvant se rentrer et donnant un pullover avec encolure en pointe  
En pure laine unie, dans tous les nouveaux coloris mode **32.50**



Voyez notre vitrine No 1, rue Saint-Maurice



A remettre pour raison de santé, dans ville industrielle romande, un magnifique  
**MAGASIN DE FLEURS**  
avec grande devanture

agencement et marchandise, sur rue principale. — Adresser offres écrites à H. B. 3991 au bureau de la Feuille d'avis.



**Hernies**

Ceintures médicales  
Bas à varices  
Supports plantaires

**Y. Reber**  
BANDAGISTE 19 FR. HOPITAL  
NEUCHÂTEL 2<sup>me</sup> Et. Tél. 5.14.52  
REÇOIT TOUS LES JOURS - MARDI EXCEPTÉ

Visite à domicile sur demande  
Renseignements et essais gratuits

# Articles et documents

## Les Jeux olympiques dans l'antiquité

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les Jeux olympiques, — comme tout ce qui touche à la Grèce — avaient tout une importance religieuse. Ils étaient institués en l'honneur de Zeus, le dieu de justice et de pitié celui qu'Homère appelle « le père des hommes et des dieux ». C'est à lui que les vainqueurs consacraient leur couron-

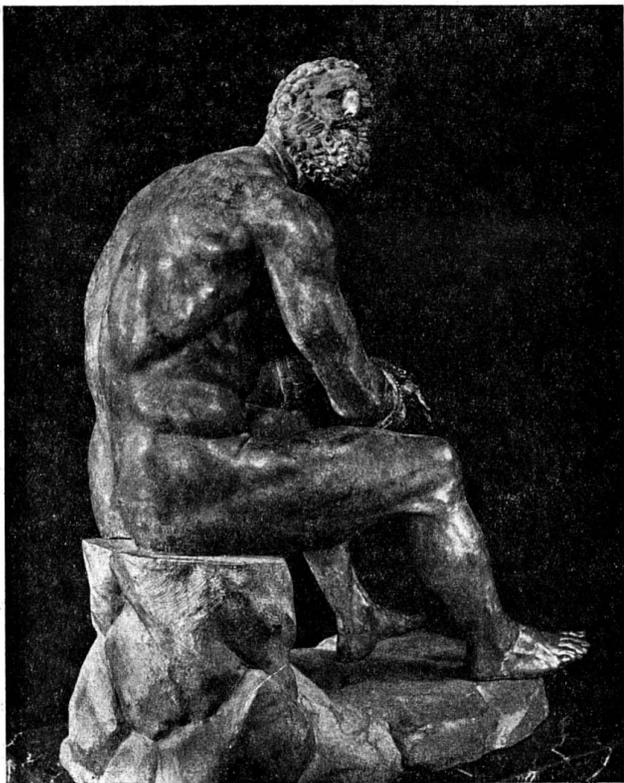
moment où Héraclès institua les jeux, « la terre de Pélopos n'était point encore, dans la vallée du mont de Cronos, couverte de beaux arbres. En cette nudité, ce jardin lui parut exposé aux rayons ardents du soleil ». Alors Héraclès part pour la terre des Hyperboréens et il obtient l'olivier « mémorial magni-

des Jeux olympiques, le fait qu'avant leur célébration, on envoyait jusqu'aux points les plus éloignés du monde hellénique des hérauts proclamant une trêve sacrée : les guerres devaient s'interrompre. On a montré leur importance du point de vue international puisqu'ils étaient le lieu de rendez-vous où tous les Grecs de tous les pays se rencontraient — ou'ils fussent riches ou pauvres — apprenaient à se connaître, écoutaient la lecture des œuvres des auteurs. Le but était la formation d'hommes dignes de ce nom, tel que le Doryphore (porteur de lance) de Polyclète.

Mais l'époque romaine amena la décadence, causée d'une part par le professionnalisme, d'autre part par la recherche du record à tout prix et par l'appât du gain. Les papyrus d'Égypte nous ont renseignés sur les pensions que touchaient de leur commune les vainqueurs à des jeux pourtant d'importance médiocre. On ne peut guère les comparer qu'au traitement que reçoit tel joueur du Real Madrid. Qu'on en juge : à Hermopolis, un athlète, pour deux victoires remportées en quatre ans reçoit 13,900 drachmes. A la même époque, un ouvrier qualifié touchait quatre drachmes par jour et un manoeuvre vraisemblablement une drachme. Plus encore, ce qui rendra rêveurs bien des athlètes modernes, le vainqueur était exempté d'impôt.

Le résultat du professionnalisme, de la recherche du record, le désir de rendre une manifestation sportive la plus « spectaculaire » possible, devait avoir de redoutables conséquences.

Que l'on compare le doryphore de Polyclète, cette figure équilibrée, har-



Boxeur au repos (Musée des Thermes, Rome).

ne, c'est devant sa statue qu'ils jurèrent d'éviter toute tricherie, tout acte déloyal. Les juges appelés hellanodices étaient chargés de la surveillance des concours et le coupable pris en flagrant délit devait payer une amende énorme qui servait à fondre des statues que l'on appelait Zanes. Les couronnes de vainqueurs étaient faites de branches d'un olivier sacré qu'Héraclès lui-même était aller chercher chez les Hyperboréens dans cette terre lointaine, bénie où les hommes, parce que justes, pouvaient voir les dieux face à face.

Dans sa Troisième Olympique Pindare, en ce style somptueux qui est la marque de son génie, nous dit qu'au

moment où Héraclès institua les jeux, « la terre de Pélopos n'était point encore, dans la vallée du mont de Cronos, couverte de beaux arbres. En cette nudité, ce jardin lui parut exposé aux rayons ardents du soleil ». Alors Héraclès part pour la terre des Hyperboréens et il obtient l'olivier « mémorial magni-

fique des victoires aux Jeux d'Olympie ».

On a relevé plusieurs des avantages



Le Doryphore de Polyclète.

monieuse, intelligente, au boxeur professionnel du Musée des Thermes : ses oreilles sont en «chou-fleur», sa musculature exagérée, son front étroit, son visage est celui d'une brute, on sent dès lors à quel point de décadence était tombé le pur et clair idéal de sport désintéressé qui était celui de la Grèce.

Georges MEAUTIS.

### Le carnet de l'amateur

#### LES LETTRES

★ A l'occasion du 60ème anniversaire de la mort de Friedrich Nietzsche, on a procédé à Sits-Maria, en Engadine, à la réouverture de la maison où le philosophe passait les mois d'été durant les années 1881 à 1888. La maison qui, ces dernières années laissait une impression d'abandon, devait, il y a quelque temps passer en d'autres mains, sur quoi un comité prit l'initiative de l'acquérir et de procéder à sa réfection.

## Par monts et vaux

### Tourisme et Jeux olympiques

Pendant toute la durée des Jeux olympiques, l'intérêt du monde sportif se concentre sur Rome dont les stades, piscines, places de jeux couvertes semblent avoir donné entière satisfaction aux athlètes et aux officiels. Les spectateurs, également, ont pu suivre la plupart des compétitions dans de bonnes conditions : les gradins du stade olympique peuvent accueillir jusqu'à 100.000 personnes ; le stade Flaminio offre 55.000 places et le Stade de marbre 20.000 ; le palais du sport, de forme circulaire, a une capacité de seize mille personnes, le stade de natation 20.000, le vélodrome 20.000, de même que le « petit palais du sport ». Certes, tout cela a entraîné des dépenses considérables mais une fois les Jeux terminés, la capitale italienne se trouvera en possession d'installations sportives que bien d'autres villes lui envieront. De plus, le « village olympique » subsistera et permettra de loger convenablement plusieurs milliers d'employés de l'Etat et leur famille, ce qui, pendant quelques années, allégera considérablement le marché du logement dans la Ville éternelle ; relevons que ce village a coûté près de 8 milliards de lires, tous aménagements extérieurs compris.

En ce qui concerne l'équipement touristique, il semble qu'il a été amplement suffisant bien que plusieurs milliers de personnes, non amateurs de sport, n'aient pas renoncé à leur visite de Rome pendant la durée des Jeux.

Pour la ville de Rome et les localités voisines d'Ostie et de Fregene, qui sont reliées à la capitale par d'excellents moyens de communication, on a dénombré environ trente mille lits dans les hôtels et pensions ; les autorités ont spécialement veillé à ce que les prix ne subissent pas d'inflation exagérée durant

les Jeux, l'augmentation officiellement admise ayant été de 5 à 10 % des prix pratiqués pendant la saison d'été. Cette précaution a porté ses fruits et, contrairement à ce qui s'était passé à Bruxelles lors de l'Exposition universelle de 1958, les réclamations ont été limitées au strict minimum. Relevons ici qu'un excellent frein à l'augmentation exagérée des prix d'hôtels avait été prévu par les autorités responsables : plus de 100.000 lits pouvaient être mis à disposition du public (ne trouvant pas à se loger) dans diverses institutions religieuses, chez l'habitant ou en dortoirs installés dans des bâtiments scolaires, des casernes provisoirement inoccupées, des halles de gymnastique et des campings.

Enfin, plusieurs offices d'information ont été ouverts pour faciliter l'orientation des visiteurs, notamment à la gare centrale de Termini, à l'aéroport de Ciampino et, pour les automobilistes, aux entrées de la ville.

Grâce aux heureuses dispositions prises, l'ensemble de l'équipement hôtelier a été ainsi judicieusement exploité bien que l'on estime à plus de 50 % le nombre des touristes qui, durant ces dix derniers jours, ont logé à Rome sans vouloir assister à l'une ou l'autre des compétitions des XVIIèmes Jeux olympiques.

Il convient donc de féliciter les organisations touristiques italiennes qui, sans s'embarquer dans des spéculations hasardeuses de constructions de nouveaux hôtels, sont parvenues à utiliser rationnellement l'important équipement existant (qui représente cinq fois la capacité hôtelière de Genève et soixante fois celle de Neuchâtel) tout en donnant pleine et entière satisfaction à la très grande majorité de leur clientèle.

R. D.

## Le tour du monde EN 8 ÉTAPES

★ Avec la collaboration de l'administration communale, des cours élémentaires d'hébreu de quatre jours sont organisés à Tel-Aviv à l'intention des touristes étrangers.

★ Il est question, dans divers milieux français, d'augmenter jusqu'à fin septembre la durée des vacances scolaires d'été.

★ Même les plus grandes cités ont besoin de publicité touristique. Londres n'échappe pas à cette règle. En 1957, un organisme avait été créé « London Publicity Committee » qui avait pour tâche d'attirer les touristes, de provoquer la réunion de congrès et de développer une politique d'accueil. Faute d'appuis de l'initiative privée, ce groupement craint de ne pouvoir poursuivre son activité car le dernier exercice laisse un déficit de 3000 livres sterling. Lors de la récente assemblée générale, le président a poussé un cri d'alarme et a relevé la nécessité de trouver 50.000 livres de ressources nouvelles.

★ Sous le nom d'« Opération moulins », le commissariat général du tourisme de Belgique mène actuellement une vigoureuse action qui a pour but de sauver de la ruine les vieux moulins à vent ou à eau qui, par leur aspect pittoresque, font incontestablement partie du patriotisme touristique de la Belgique.

★ Des vitrines consacrées à la Fête des vendanges de Neuchâtel sont actuellement présentées dans les Bureaux de renseignements de Bâle, Bienne, Berne et Fribourg.

★ Durant la première année de sa mise à disposition des touristes américains (1er mars 1959 au 29 février 1960), l'Eurotippass (abonnement général sur les chemins de fer européens) a été vendu à 6000 exemplaires. L'augmentation sera cette année, probablement, de 20 % environ.

★ La Société suisse de Bruxelles, qui compte au nombre de ses animateurs deux dynamiques neuchâtelois MM. Durussel et Pierrehumbert, organisera le 1er octobre, à l'Hôtel Atlanta de Bruxelles, un grand bal placé sous le patronage de la Fête des vendanges de Neuchâtel.

★ Pour l'autoroute du Brenner, on construit actuellement un pont d'une longueur de 715 mètres ; il s'élève de 185 mètres la vallée de la Sill, près d'Innsbruck ; sa construction sera terminée en 1961.

### Demain : ÉCONOMIE

## BIBLIOGRAPHIE

### Le véritable « Messenger boiteux » du pays de Neuchâtel

Edité par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, le « Messenger boiteux 1961 » vient de sortir des presses de l'imprimerie centrale S. A. Cet almanach historique est, selon sa tradition, fort complet.

En première partie, le calendrier, avec les éphémérides, se consulte aisément, tout comme le tableau des foires et des marchés qui y fait face mois par mois.

Le cultivateur, le vigneron, le jar-

diner, liront attentivement les travaux qu'il doit entreprendre tout au long de l'année, renseignements précieux notamment pour les jardiniers amateurs.

En seconde partie, les principaux événements qui se sont produits dans notre canton ces dernières années sont relatés par ordre chronologique et agrémentés de nombreuses photographies.

Le Messenger boiteux se souvient des Neuchâtelois qui ont disparu récemment et leur consacre une nécrologie, telles celles de Christian Furer, de Peuseux, de Francis Bourquin, de Couvel, d'Auguste Leuba, d'Antoine Wildhaber, de René Bille et de Frédéric dit Fritz de Rougemont.

Quelques articles terminent cet almanach : « A la recherche de Furiusburg » est dû à la plume de J.-J. de Pury, la « Chronique horlogère » fait le point de la situation, « Ne jugez pas » est un récit signé Jacques Henriod, tandis que Samuel Zwahlen entraîne le lecteur chez le « Sorcier d'Entre-Roches » au cours d'une histoire étonnante !

Mais ceci n'est qu'un petit aperçu du contenu du « Messenger boiteux 1961 ». De savoureuses anecdotes courent les articles et font de cet almanach un ouvrage plaisant à lire.

## CARNET DU JOUR

#### Cinéma

Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le secret du chevalier d'Eon.

Cinéma : 14 h. 30 et 20 h. 30. Seul dans Paris.

Apollo : 14 h. 30 et 20 h. 15. Salomon et la reine de Saba.

Palace : 15 h. et 20 h. 30. Les jeux de l'amour.

Arcades : 15 h. et 20 h. 30. Razzia sur la chnouf.

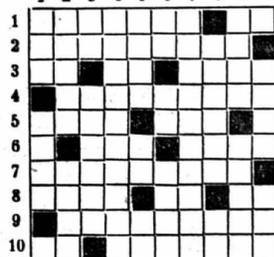
Rex (Théâtre) : 15 h. et 20 h. 15. Cinq heures en enfer.

PHARMACIE D'OFFICE (dès 23 h. pour urgences seulement) : Dr M. Wildhaber, Orangerie

## MOIS CROISÉS

### Problème No 344

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



### HORIZONTALLEMENT

1. Doit être éloquent s'il veut convaincre. — Peut être plus fort qu'un roi.
2. Examinées de nouveau.
3. Chiffres romains. — Sur la Tille. — Personne dont le départ est attendu.
4. Manquent de connaissances.
5. Vaut un quart de la peseta. — Rayon.
6. Le blanc est plus gros que celui du fromage. — Beuf non conservé.
7. Anciens poètes lyriques.
8. Du verbe être. — Possessif. — Conjonction.
9. Meubles de salles à manger.
10. Certains forment un bassin. — Accompagne souvent la vanité.

### VERTICALEMENT

1. Fut hideux. — Ennemis de la dépense.
2. Fait une liaison. — Masses très dures.
3. Préfixes. — Le battoir y est utilisé.
4. Elles savent préparer la matinée.
5. Crochet métallique. — Deux lettres qui se prononcent comme un prénom. — Note.
6. Pratiques. — Moitié d'un adjectif. — Diffuse.
7. Ce qu'on y trouve est connu par le menu.
8. Composer. — Adverbe.
9. Renferme de grands pays. — Vieilles.
10. Dieu des Gaulois. — Répété : proproge une maladie.

### Solution du No 343

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	R	E	M	I	G	E	V	E	R
2	E	M	I	N	E	N	C	E	A
3	V	C	D	T	R	A	I	T	
4	E	C	H	E	V	E	A	U	X
5	I	R	E	I	N	N	I	O	
6	L	I	O	S	T	R	O	B	
7	A	S	S	I	E	G	E	N	T
8	D	I	E	S	T	R	A	U	
9	O	P	U	E	R	I	L	E	S
10	T	A	S	S	A	L	E	T	E



### Mercredi

#### SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h. réveil tzigane. 7.15. Informations. 7.20. les Jeux olympiques. 7.25. musique récréative matinale. 11 h. émission d'ensemble. 11.25. vieilles danses dalmates. 11.30. refrains et chansons modernes. 12 h. au carillon de midi, avec à 12.30. le rail, la route, les ailes. 12.45. Informations. 12.55. les Jeux olympiques. 13.15. d'une gravure à l'autre. 13.40. piano. 16 h. feuilleton. 16.20. piano. 16.40. musique légère. 17 h. la guirlande de septembre. 18 h. promenade londonienne. 18.15. nouvelles du monde chrétien. 18.30. juke-box informations. 19 h. la tribune suisse des journalistes. 19.15. Informations. 19.25. le miroir du monde. 19.45. les Jeux olympiques. 20 h. en cinq sets. 20.10. questionnez, on vous répondra. 20.30. musique brillante du soir. concert symphonique organisé à l'occasion des Rencontres internationales de Genève, avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande, direction : Ernest Ansermet, soliste : Maria Fabregas, contralto. 22.30. Informations. 22.35. aux Rencontres internationales de Genève. 23 h. les Jeux olympiques.

#### Second programme

Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h. disco-parade. 20 h. invitation chez Sacha Distel. 20.20. musique aux Champs-Élysées. 21.30. toute la danse. 22.10. micro-magazine du soir. 22.30. programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

#### BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15. Informations. 6.20. les trois minutes de l'agriculture. 6.25. mélodies d'opéras. 6.50. propos du matin. 7 h. Informations, les trois minutes de l'agriculture. 7.10. mélodies patriotiques. 11 h. émission d'ensemble. 12 h. le quintette S. Nijveen. 12.20. nos compliments. 12.30. Informations. 12.40. les Jeux olympiques. 13 h. Roma, de G. Bizet. 13.25. imprévu. 13.30. trio de M. Smetana. 14 h., pour madame. 16 h. musique symphonique. 16.35. récit de P. Elper. 17 h., chœurs d'enfants. 17.30. l'heure des enfants. 18 h. cocktail-party. 18.55. der Cepfelbarometer. 19 h. les Jeux olympiques. 19.10. actualités. 19.20. communiqués. 19.30. Informations. écho du temps. 20 h., musique populaire. 20.15. « Uil, le valet de ferme », évocation du roman de Goethe. 21.15. musique de chambre. 21.45. les Jeux olympiques. 22.15. Informations. 22.20. la grande nuit du jazz de Paris.

#### TELEVISION ROMANDE

14.55. Eurovision : Jeux olympiques d'été 1960. 20.15. téléjournal. 20.30. « Masacre à Sand-Creek », film. 21.40. Paris en musique. 21.55. le député Lamartine. 22.30. Informations. 22.35. Eurovision : Jeux olympiques d'été 1960.

#### EMETTEUR DE ZURICH

14.55. voir programme romand. 20.15. téléjournal. 20.30. la jeunesse en péril. 21 h. séance au tribunal. 22.15. nous ne voulons pas être à moitié considérés. 22.30. Informations. 22.35. voir programme romand.

# l'ami de toute la vie...



l'auxiliaire de toutes les études

# PETIT LAROUSSE

édition 1961, approuvée par la Commission des Livres du Ministère de l'Éducation Nationale en France.

un dictionnaire conçu spécialement pour les études secondaires :

LAROUSSE CLASSIQUE

le dictionnaire de l'enseignement primaire :

NOUVEAU LAROUSSE ÉLÉMENTAIRE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Un des meilleurs romans dessinés français

## CÉCILE



Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

## Belles nouveautés



*Juge-Rosslet*  
Maroquinier  
Rue de la Treille

## C. Nagel

Menuiserie  
Ebénisterie  
Meubles de magasins

Neuchâtel  
Ecluse 17  
Tél. 5 22 65

**MAROCAINE  
FILTRE**

H54

Le filtre  
**H54**  
vous protège  
encore mieux!

vraie  
La cigarette des sportifs!

Belle maculature à vendre  
à l'imprimerie de ce journalA vendre à l'état  
de neufchambre  
à couchermoderne, lit ju-  
meaux, literie com-  
plète. — Rue Haute  
18, Colombier.Machines à laver  
d'occasionavec ou sans chauffage,  
de 250 à 550 fr.  
Cretegnny, appareils mén-  
agers, Boite 22, Neu-  
châtel. Tél. (038) 5 69 21.Meubles  
de styleJ. NOTTER  
tapissier - décorateur  
Terreaux 3, tél. 5 17 48PISTOLET A PEINTURE  
électromagnétique Sprivi, Fr. 126.-Fournitures  
pour  
l'automobile et  
l'industrieStock important de ROULEMENTS à billes  
et COURROIES trapézoïdales

## H. EGLI

Brévard 17 NEUCHÂTEL Tél. 5 92 51

Un délice

## nos CANETONS

frais du pays

## LEHNHERR FRÈRES

Commerce de volailles  
Neuchâtel Place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail  
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant  
On porte à domicilePour toute la  
lingerie fine...

express

Nouveau!  
Jamais nylon  
ne resta si blanc!«express» contient maintenant de nou-  
velles substances qui empêchent totale-  
ment le nylon de jaunir. Vous serez  
ravie de votre lingerie en nylon:  
blanche, souple, fraîche - et des coloris  
encore plus éclatants.

STRAÛLI &amp; CIE, WINTERTHUR

Rien n'égale «express»

«express» lave et remet à neuf avec  
soin et à peu de frais tous vos  
effets délicats: lainages, nylon, soie,  
rayonne... en somme tout ce qui  
supporte l'eau.

## FRIGOS

Des nouveaux modèles admirables!  
Des prix renversants!

- ★ BOSCH
- ★ BAUKNECHT
- ★ PINGUIN
- ★ WESTINGHOUSE
- ★ NEFF
- ★ PHILCO
- ★ BAHRE
- ★ IGHIS
- ★ FORSTER
- ★ SIBIR, etc.

Conditions intéressantes, reprises, facilités,  
chez le grand spécialiste

aux Arts Ménagers

Neuchâtel, 26, rue du Seyon

METTEZ EN CONSERVE  
des champignons  
des bois et des présPour la cuisine soignée qui utilise les champignons  
au vinaigre en garnitures et en hors-d'œuvre.

de nouveau

## Recette:

Pour vos champignons au vinaigre,  
Une recette qui a fait ses preuves.

## assure la conservation sans cuisson

Nettoyez parfaitement et lavez des champignons à  
chair ferme: chanterelles, pieds de moutons, hydnes  
écaillés, etc. Coupez les gros en morceaux et laissez  
les petits entiers. Étendez sur un plat et saupou-  
drez de sel. Versez ensuite dans un tamis, rin-  
cez légèrement et laissez égoutter. Enfin, disposez  
vos champignons dans un bocal à conserve et  
arrosez-les de vinaigre Aeschbach aux herbes  
aromatiques fraîches, froid et non cuit. Pour assurer la  
parfaite conservation, fermez le bocal au moyen de  
cellophane et gardez au frais et à l'obscurité. Utili-  
sables au bout de 15 jours déjà, ces champignons  
au vinaigre sont une provision d'hiver précieuse.  
Ils sont excellents pour agrémenter les diverses  
salades, les plats de viande, les sandwiches et les  
petits canapés.

(Découpez la recette)

Le litre 1,40  
Fr.  
avec bon BEA  
dans  
les magasins  
d'alimentation  
Gratuitement  
Echantillons,  
recettes, par  
PÉCLARD  
& GUIGNARD,  
Yverdon  
JEQUIER & Cie,  
Couvet  
CLERC & LÖW,  
Neuchâtel-  
Serrières  
(Joindre un  
timbre de 20 ct.  
pour port)FEUILLETON  
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

## L'invitée du destin

par

39

Georgette PAUL

Du coin de l'œil, tout en parlant,  
elle épiait le visage de son com-  
pagnon.— Elle a disparu de son ancien  
domicile, sans laisser d'adresse.  
Elle attendit, avant de poursui-  
vre :— J'ai fait bavarder la concierge.  
Cette fille a, paraît-il, trouvé du  
travail chez un antiquaire. Et il y  
a un homme également, un certain  
Roger Sellin, qui donnerait tout au  
monde pour en faire sa femme.— Une autre pause. Puis, cette  
phrase lancée d'un ton âpre :— Tôt ou tard, elle l'acceptera  
pour mari. Elle sait à présent qu'il  
ne lui faut plus compter sur Jean  
Serragnes.— Elle prit entre ses mains la figure  
de Daroff.— Nous touchons au but, Serge.  
Bientôt la fortune des Serragnes  
nous appartiendra.

Malgré elle, elle luttait contre la

peur, la peur que lui inspirait le  
silence de Daroff.— Après un bref voyage en Italie,  
nous regagnerons la France, Jean  
et moi. Et vous me verrez accourir  
vers vous, Serge, avec plus de hâte  
encore qu'avant.Elle tentait, par ses paroles, de  
dispenser le malaise éprouvé par  
Daroff et qui, lentement, irrésisti-  
blement, se communiquait à elle.— J'ai regardé le coffret à bijoux  
l'autre jour. Quelle splendeur, Serge!  
Quelle richesse!— Elle eut un rire de gamine  
comblée.— Un collier en émeraudes, nota-  
ment. Et j'ai toujours adoré les  
émeraudes.— Elle alla vers la glace et, bras  
levés, tête renversée en arrière, elle  
éclata d'un rire aux notes toutes  
différentes soudain et qui résumaient  
le triomphe.— Les bracelets, qui lui viennent  
de sa mère, sont un peu démodés,  
mais les diamants qui les ornent  
sont magnifiques.— Mains jointes sur sa poitrine, elle  
se mit à tourner dans la pièce.  
La valse qu'elle chantonnait était  
de Brahms.— Il a promis de me faire don  
de cette propriété qu'il possède en  
Sologne, et de cette villa aux envi-  
rons de Cannes.Elle ôta la petite toque de velours  
noir posée de biais sur la masse  
de ses cheveux d'un blond si rare,  
et elle la lança en l'air, comme  
on lance une fleur vers une foule  
d'admirateurs anonymes.— La vie sera belle, Serge! Elle  
est déjà belle, parce qu'elle est  
pleine de promesses, des promesses  
qui nous sont faites à tous les  
deux. A vous et à moi, car, sans  
vous, rien ne compterait plus, Serge.— Elle exécuta encore quelques pas  
de danse ailés, puis elle s'approcha  
de Daroff. L'expression de son vi-  
sage, tout à coup, était devenue  
malaisante.— Josiane s'aperceva très vite  
qu'elle se sentait très forte qu'elle. Et  
il lui faudra être très souple, très  
humble, si elle désire puiser quel-  
ques sous dans le coffret des Serrag-  
nes.— Elle chantonna encore plusieurs  
mesures de la valse. D'un mouve-  
ment enjoué, elle avait enlevé les  
épingles retenant son chignon et  
ses cheveux, libérés, volaient  
autour d'elle pendant sa danse.— Serge! Serge, mon cœur, pour-  
quoi refusez-vous de partager ma  
joie?— Elle vint vers lui. Et, se blo-  
tant contre sa poitrine, elle chu-  
chota :

— L'univers nous appartient et

on ne le dirait pas en vous regar-  
dant.De cette même voix à peine  
distincte, elle ajouta :— Parlez, Serge! Parlez, je vous  
en supplie? De quoi avez-vous  
peur?— Voyant qu'il continuait à se laire,  
elle le saisit par les revers de son  
veston. Et ce fut alors que, bruta-  
lement, la porte s'ouvrit.— Laure se retourna et elle aperçut  
Jean Serragnes debout sur le seuil.  
Derrière lui, dans la pénombre de  
l'escalier, se tenait un homme que  
Laure ne connaissait pas.— Durant plusieurs secondes, les  
personnages de cette scène gardè-  
rent une immobilité totale. Puis,  
Jean Serragnes traversa l'atelier,  
s'approcha de Serge Daroff et, de  
sa main grande ouverte, le frappa  
au visage.— Ensuite, sans un regard vers  
Laure Demagny, il rejoignit sur le  
palier Roger Sellin qui, jouant le  
rôle de guide, l'avait mené jusqu'à  
la retraite de Daroff.— Quelques heures plus tôt, le même  
Roger Sellin avait obtenu, en échange  
de plusieurs billets de banque, que  
le concierge de l'immeuble lui  
remette la clef de l'atelier.— Dans la rue, oubliant la présence  
à ses côtés de cet étrange compa-gnon, Jean Serragnes se dirigea vers  
sa voiture.

— Monsieur Serragnes!

— Jean s'immobilisa. Il ignorait tout  
de ce mystérieux personnage qui, la  
nuit dernière, s'était présenté à lui  
et lui avait proposé d'aller contem-  
pler un spectacle qui l'intéresserait  
sûrement. Intrigué, surpris par les  
airs de conspirateur du visiteur,  
Serragnes avait accepté.— Comme vous voilà pressé, tout  
à coup!— Les traits de Jean Serragnes  
étaient marqués par une fatigue in-  
humaine.— Qui êtes-vous? Pourquoi  
m'avez-vous conduit vers cet atelier?  
De qui cherchez-vous à vous ven-  
ger? Et qu'attendez-vous en échange  
de vos services?— Roger Sellin prit son temps, avant  
de répondre :— Je n'attends rien. Chose cu-  
rieuse, ce n'est pas la vengeance qui  
m'inspire, mais l'amour.

— Il sourit.

— Un amour sans espoir se trans-  
forme souvent en une œuvre de chari-  
té.— Il ne regardait pas Jean Serrag-  
nes.— Aujourd'hui, cette œuvre de  
charité concerne Isabelle Larsac.  
N'ayant pas pu obtenir sa tendresse,  
j'obtiens peut-être sa reconnaissances.Il eut, une fois encore, le courage  
de sourire.— Si vous voulez me permettre  
de monter dans votre voiture, je  
vous mènerai vers elle.— Il nota l'hésitation de Jean Ser-  
ragnes, son émoi.— Ne vous apitoyez pas sur mon  
sort, cher monsieur. Cette crise que  
je viens de vivre n'aura pas été inu-  
tile. A présent, je vois l'univers sous  
un autre jour.— Son regard ne fuyait plus celui de  
Jean Serragnes.— J'étais enfermé derrière les  
grilles d'une prison. Grâce à Isa-  
belle Larsac, j'ai échangé mes vête-  
ments de bagnard contre ceux d'un  
homme libre. Un homme, qui n'a  
plus un portefeuille bien garni à la  
place du cœur.— Il eut un petit rire, qui se brisa  
drôlement.— Vous voyez que c'est moi, au  
fond, qui vous dois des remercie-  
ments.— Devant la porte de l'immeuble où  
habitait Isabelle Larsac, il s'éclip-  
sa. Dans l'escalier, il n'y avait per-  
sonne.— Et seul, transfiguré de joie, Jean  
Serragnes monta les marches qui le  
séparaient du bonheur...

FIN

# MERCREDI - SPORTS

NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL TÉLÉPHONE DE ROME:

## On ne savait pas qui avait gagné le 400 m.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La finale du 400 mètres était attendue avec impatience : les finalistes étaient en si grande condition que le record mondial se trouvait en danger. Le départ fut donné dans un stade silencieux. L'Indien Singh fut le premier en action. A deux cents mètres, l'homme au turban avait la situation bien en mains.

A l'entrée du dernier virage, le prodigieux Noir américain Davis produisit son effort, et à l'entrée de la ligne droite, il avait largement comblé son retard. Sa fin de course fut remarquable. Sur sa droite cependant, l'Allemand Kaufmann revenait très fort, à tel point que sur le fil, personne ne pouvait dire qui était le vainqueur. Au saut de joie du Noir, on apprit que Davis était le champion olympique. Il pulvérisait le record mondial dans un temps ahurissant de 44"9. C'était le plus grand 400 m. de l'histoire de l'athlétisme. Le dernier, Earl Young, fut chronométré en 45"9 un temps qui lui aurait encore permis de gagner largement à Melbourne. Disons, à part ça, qu'Otis Davis aurait couru, en somme, chaque 100 mètres, à la moyenne phénomé-

le de 11"9. Avec Elliott, Otis Davis devient ainsi un des nouveaux dieux du stade. Singh fut brillant, certes, mais battu par plus fort que lui, en particulier par le Sud-Africain Spence qui n'a pas volé sa médaille de bronze.

### LA PLUS GRANDE JOURNÉE

Sympathique fut la victoire acquise par le Polonais Schmidt au triple saut, épreuve dans laquelle il est d'ailleurs recordman mondial. Dans ce cénacle de sauteurs, on s'aperçut que les années passaient et qu'un homme comme Da Silva ne pouvait plus se qualifier pour une finale olympique. Quoique moins passionnant que le saut en longueur, le triple saut eut son moment pathétique, lorsque le Noir Ira Davis se fit dépasser dans son dernier essai par le Russe Goraeu. Encore une médaille qui échappait aux Américains et qui allait aux Russes, magistralement concentrés, et qui se surpassaient à l'instant décisif. C'est la plus grande journée d'athlétisme que nous ayons vue depuis notre arrivée à Rome.

N. R.

## ROME

ville ouverte aux athlètes

**FINIR SA THÈSE.** — Lee Calhoun a couru sa dernière course en remportant la médaille d'or du 110 m. haies. «Maintenant, c'est fini. Je raccroche», tels furent ses premiers mots après sa victoire d'extrême justesse sur May. Calhoun est âgé de 27 ans. «Ce fut ma plus dure course. Le vent me gêna beaucoup. Je suis plus léger que May et j'étais désavantagé», a-t-il ajouté. Après quelques vacances en Europe avec sa jeune femme, Calhoun rentrera à Gary, dans l'Indiana, pour finir sa thèse de professeur d'éducation physique, non pas sur le passage des haies, mais sur le saut en longueur.

**MÉDECIN BLESSÉ.** — Un car qui ramenait dans leur pays un groupe d'athlètes et de dirigeants de l'équipe yougoslave olympique d'aviron est entré en collision avec un camion, près de Ravenne. Le directeur technique de l'équipe, Dalibor Parac, la femme du président de la Fédération yougoslave et les entraîneurs Ielacso et Marosovic ont été blessés, ainsi que le médecin sportif et les athlètes Parac et Kakovic. Les autres voyageurs souffrent seulement de contusions légères.

**HISTOIRE DE PÊCHE.** — Le président de l'Ordre de la courtoisie française, qui se proposait de distribuer aux athlètes français ses médailles, a déclaré qu'il ne retournerait plus à Naples. Mangeant au restaurant, il s'avisa plusieurs plats, car il était en retard; il demanda comme dessert, après le fromage, une pêche, et trente-cinq minutes plus tard, on lui apporta une magnifique sole, produit de la pêche.



Voici un instantané de l'époustouflante arrivée du 110 m. haies où les Américains réalisèrent par Calhoun (à droite), May (à sa droite) et Jones (invisible sur notre bélium) un sensationnel «triplé» barrant ainsi la route des médailles à l'Allemand Lauer (à gauche).

## Il fallut la photo pour départager les prestigieux Davis et Kaufmann

Pour la première fois, dans l'histoire de l'athlétisme, le «mur» des 45 secondes au 400 m. a été franchi, par deux hommes à la fois : le Noir américain Otis Davis, qui a remporté le titre olympique en 44"9, et le recordman d'Europe, l'Allemand Kaufmann, qui, battu d'un rien, a été crédité du même temps.

C'est également la première fois que tous les coureurs d'un 400 m. ont «avalé» la distance en moins de 45" le dernier de cette formidable finale, l'Américain Young ayant en effet terminé en 45"9. Chaque jour, décidément, les limites humaines reculent...

**DAVIS PRUDENT**  
Le Sud-Africain Spence mena pendant 200 mètres. Davis était parti plus prudemment, comme à son habitude, ainsi que Kaufmann. Mais dans le virage, on vit soudain ce grand Noir accélérer brusquement, déborder tous ses adversaires et entrer dans la ligne droite avec deux bons mètres d'avance sur Kaufmann qui, lui aussi, faisait un éblouissant retour. L'Allemand parvenait à combler son retard sur Otis Davis, qui résistait magnifiquement.

### Première confrontation des lanceurs de disque

Trente-cinq concurrents, répartis en deux séries, se sont présentés aux épreuves de qualification du lancement du disque dont le minimum de qualification était de 52 mètres. Vingt-deux d'entre eux se sont qualifiés pour l'épreuve finale prévue pour aujourd'hui à 15 heures des qualifications figurent tous les grands noms de la discipline. La meilleure performance a été réalisée par le tenant du titre olympique, l'Américain Alfred Oerter qui, avec 58 m. 43, a battu le record olympique qu'il détenait depuis Melbourne avec 56 m. 56. C'est à son deuxième essai que l'Américain a réussi cette performance. Au nombre des éliminés, signalons le recordman d'Allemagne, Kuhl, celui de Finlande Lindroos, celui de Grande-Bretagne Lindsay et le Sud-Africain du Plessis, vainqueur il y a deux ans des Jeux du Commonwealth. Par contre le quadragénaire Adolfo Consolini, qui participe à ses quatrièmes Jeux, s'est qualifié à son premier essai avec 52 m. 38.

### Dans le 800 mètres féminin Une seule concurrente n'a pas battu le record olympique

Une seule des vingt-cinq concurrentes qui ont disputé les séries du 800 m. féminin n'a pas réussi à améliorer le record olympique : la Coréenne Lee Hwak Ja, créditée de 2' 28"4. C'est tout d'abord l'Allemande Gleichfeld qui l'abassa à 2' 10"9 dans la première série. Dans la seconde, sa compatriote Ursula Donat fit mieux encore : 2' 07"8. Dans la dernière série, l'Australienne Dixie Willis vint cependant pulvériser cette performance : 2' 05"9. Il est vrai que le 800 m. féminin n'avait plus été disputé aux Jeux depuis Amsterdam, et que le précédent record olympique, détenu par l'Allemande Radtke avec 2' 16"8, datait de... 1928. La finale réunissant huit concurrentes (deux Allemandes, deux Australiennes, une Russe, une Hongroise, une Anglaise et une Polonoise) aura lieu aujourd'hui.

## DANS LE TIR AU PISTOLET GAGNÉ PAR GUSTCHINE Le Suisse Spaeni sixième

Deuxième épreuve de la compétition olympique de tir, le concours au pistolet libre, comme la veille pour l'épreuve aux trois positions, n'alla pas sans interruption. Cette fois, ce ne fut pas le mauvais temps qui vint perturber le programme mais une défaillance de l'installation électrique aux cibles.

Sur le plan sportif, le fait marquant fut la nette domination du Russe Alexej Gustchine qui réussit, sur un total possible de 600 points, à en aligner 560, s'assurant non seulement la médaille d'or mais encore un record olympique que détenait depuis vingt-quatre ans le Suédois Torsten Ullman (559 points).

Pour le quinquagénaire, la chute de



Gustave Fischer, notre meilleur représentant dans l'épreuve hippique de dressage, a légèrement faibli hier. Mais il reste... en course pour une médaille.



Yan Chan Kwang, un instant en tête du décathlon, n'a pas créé la grande surprise. Il a dû finalement se contenter de la deuxième place, ce qui est loin d'être mal !

## Dans le concours du triple saut marqué par un incident Le Polonais Schmidt domine

Le concours de triple saut s'est terminé comme prévu, par la victoire du Polonais Joseph Schmidt ; il était évidemment le grand favori à la suite du record du monde qu'il avait établi avec 17 m. 03 le 7 août dernier.

Justifiant amplement la confiance qu'on lui accordait, le puissant mais surtout rapide Polonais s'est imposé d'emblée. D'abord, en améliorant, avec 16 m. 44 le record olympique établi à Melbourne par le fameux Brésilien Adhemar Ferreira da Silva. Puis en portant successivement ce record à 16 m. 78 (1er essai), et à 16 m. 81 (3me).

### Concours de qualité

Aucun de ses adversaires n'avait à son actif une performance de cet ordre. Toutefois, dans ce concours relevé, où les six finalistes dépassèrent les 16 mètres, Goraeu se distingua en sautant 16 m. 63, ce qui constituait sa meilleure performance et lui assura nettement la médaille d'argent. Quant à la troisième place, elle donna lieu, une fois de plus, à un match entre l'Américain Ira Davis et le Soviétique. Après les trois premiers essais, l'Américain occupait la deuxième place. Mais il fut relégué à la troisième par Goraeu dès le quatrième essai.

### Note triste

Davis vit définitivement s'enfuir la médaille de bronze lorsqu'à son ultime essai, Kreer parvint à le devancer de 2 centimètres. D'autre part, on assista avec quelque tristesse à l'élimination de celui qui pendant des années domina la spécialité, le Brésilien da Silva, vainqueur à Helsinki et à Melbourne, et qui ne put, cette fois, se qualifier pour la phase finale de la compétition.

### Méprise

La fin du concours a été marquée par un incident. Lorsque le Soviétique Kreer ravit, à son dernier essai, la médaille de bronze à Ira Davis, celui-ci vint vers lui, apparemment pour le féliciter. Kreer parut surpris du geste de Davis et, de la main, lui fit un signe qui semblait signifier qu'il le repous-

sait. Les sifflets éclatèrent parmi le public et, dans le stade, ce fut un tollé général. Un interprète vint vers Kreer et lui expliqua ce qui se passait. Le Russe, qui s'était probablement mépris sur la signification du geste de l'Américain, s'approcha de lui et lui donna l'accolade, mettant ainsi un terme aux manifestations du public.

**Classement :** 1. Joseph Schmidt (Pol) 16 m. 81 (record olympique) ; 2. Vladimir Goraeu (URSS) 16 m. 63 ; 3. Vitoia Kreer (URSS) 16 m. 43 ; 4. Ira Davis (E-U) 16 m. 41 ; 5. Viljalalmur Einarsson (Isr) 16 m. 37 ; 6. Ryssard Malcherzyk (Pol) 16 m. 01 ; 7. Manfred Hinze (All) 15 m. 93 ; 8. Karl Rahkamo (Fin) 15 m. 84 ; 9. Jan Tomlinson (Aus) 15 m. 71 ; 10. Evgeny Mikhalov (URSS) 15 m. 67, etc.

## Dans les épreuves de dressage Brillante tenue du Suédois Saint-Cyr

La Piazza di Siena a été le théâtre de la reprise «de rappel» du Grand Prix de dressage. Les cinq meilleurs concurrents de la veille ont refait exactement le même parcours de façon à ce que le jury des trois colonels (le Hollandais Le Heux, le Chilien Yanex et le Français Margo) puisse définitivement trancher entre eux.

Rappelons que pour la première fois aux Jeux, trois caméras enregistrèrent les parcours sous différents angles. Les décisions du jury des Jeux de Stockholm avaient en effet été fort critiquées et c'est pourquoi la Fédération internationale des sports équestres a voulu s'entourer de toutes les précautions pour que le dressage continue à figurer parmi les épreuves olympiques.

Le Suédois Saint-Cyr a fourni une reprise encore plus brillante que la veille. Déjà victorieux en 1952 et en 1956, il s'est ainsi assuré une toute première option sur une médaille. Le Suisse Gustave Fischer, qui aurait pu être un redoutable rival, a été moins bon au début mais il a ensuite donné de bons mouvements à son cheval d'armée.

Ce n'est vraisemblablement que jeudi qu'on connaîtra le palmarès.

## Les épreuves de yachting à Naples Des équipages suisses en bonne position

Lors des sixièmes régates olympiques disputées dans la baie de Naples, les représentants helvétiques continuent à se distinguer dans la classe des 5 m. 50. Mais l'équipage du «Fantasio» a obtenu d'excellents résultats en «flying dutchman».

En gagnant une troisième course dans la classe «finn», avec deux autres secondes places, et deux cinquièmes, le Danois Bert Elvstrøm est sûr de décrocher demain sa quatrième médaille olympique.

Dans la classe «Star», le Portugal a gagné hier, mais «Tornado» (U.R.S.S., cinquième, est certain d'enlever la médaille d'or.

**Flying dutchmen :** 1. «Skum» (Dan) 2 h. 10' 05" ; 2. «Fantasio III» (S) 2 h. 10' 56" ; 3. «Sirene» (No) 2 h. 12' 04".  
**Stars :** 1. «Mallino» (Port) 2 h. 31' 04" ; 2. «Mérope» (It) 2 h. 31' 21" ; 3. «Gem VII» (Bahamas) 2 h. 31' 29".  
**Puls 6 :** 1. «All baba V» (S) 2 h. 34' 50" ; 5 m. 50 : 1. Suède 2 h. 16' 21" ; 2. Bahamas 2 h. 17' 22" ; 3. Suisse 2 h. 18' 17".  
**Finn :** 1. Elvstrøm (Dan) 1 h. 49' 12" ; 2. Chuchelov (URSS) 1 h. 50' 02" ; 3. Jenys (Aut) 1 h. 50' 44". Puls : 24. Schless (S) 2 h.

**Dragons :** 1. «Tango» (Arg) 2 h. 26' 33" ; 2. «Lett» (No) 2 h. 26' 43" ; 3. «Nirefs» (Grèce) 2 h. 26' 54". Puls 18. «Baccara» (S) 2 h. 35' 43".  
La septième et dernière course se disputera aujourd'hui pour toutes les classes.

## Au terme d'un 1.500 mètres que l'on qualifiera d'historique Elliott sans adversaire

La combinaison Percy Cerruty-Herb Elliott a parfaitement fonctionné dans le record du monde et la victoire olympique de l'Australien dans le 1500 mètres.

Lorsque je vis, 300 mètres avant l'arrivée, la serviette éponge de Percy s'agiter au-dessus de sa tête, je partis sans protéger mes arrières pour le record, comme nous l'avions convenu, a déclaré Elliott. J'étais venu ici pour la première place et non pas pour réaliser un temps.

### Sans réserve

Comme pour la demi-finale, l'entraîneur Cerruty et son poulain s'étaient mis d'accord sur la tactique suivante : si Elliott arrivait aux 1300 mètres dans un temps inférieur à 3' 08" et que personne ne semblait le menacer, Cerruty devait agiter sa serviette jaune et Elliott donner son maximum pour réaliser un temps, sans chercher à conserver une réserve d'énergie au cas où

### Bientôt le marathon

Elliott a reconnu que la course avait été épuisante. Parmi les premiers à le féliciter se trouvait Vladimir Kuts. Elliott, âgé de 22 ans, va étudier les sciences, l'année prochaine, à l'Université de Cambridge, en Angleterre. — Je vais continuer à courir mais, a-t-il précisé, j'abandonnerai probablement le 1500 pour le marathon.

Pour Elliott, le 1500 est une épreuve de vitesse et suivant la théorie de son entraîneur Cerruty «pour un homme, un test de force comme le marathon est plus glorieux qu'un test de vitesse». Voici les résultats : 1. Herbert Elliott (Aus) 3'55"6 (record du monde et record olympique — ancien record détenu par lui-même avec 3'38" depuis le 28 août 1958 à Göteborg) ; 2. Michel Jazy (Fr) 3'38"4 (record de France) ; 3. Rozsavolgt (Hon) 3'39"2 ; 4. Waern (Su) 3'40" ; 5. Vámos (Rou) 3'40"8 ; 6. Burleson (EU) 3'40"9 ; 7. Bernard (Fr) 3'41"5 ; 8. Grille (EU) 3'45" ; 9. Hamarslund (No) 3'55".

## Lutte émouvante dans le décathlon

# Johnson est un grand champion

A l'issue d'une lutte intense qui s'est terminée à 21 h. 20, le recordman du monde, l'Américain Rafer Johnson (26 ans, 1 m. 90, 91 kg.), a gagné le décathlon en battant le Formosan Kwang (27 ans, 1 m. 84, 77 kg.).

A la fin de la première journée, Johnson menait par 4677 points contre 4592 au Formosan. C'est dans les lancers que l'Américain a forgé sa victoire puisqu'il a devancé son rival au poids, au disque et au javelot. Dans les autres épreuves, le Formosan a dominé l'Américain, mais beaucoup moins nettement et il a dû finalement s'incliner.

Derrière ces deux champions, la lutte pour la troisième place a été vive. C'est finalement le Soviétique Kouznetsov qui se l'est adjugé.

### Sous les projecteurs

La dernière épreuve, disputée, comme il est de tradition aux Jeux, à la lueur des projecteurs, fut particulièrement émouvante. A ce moment, Johnson ne précédait Kwang que de 67 points. Pour vaincre, le Noir ne devait pas se laisser distancer de plus de 12" dans le 1500 mètres. Dans la série qui l'opposait justement à Kwang (qui est par ailleurs son grand ami et qui a choisi le même entraîneur que lui), Johnson jeta toutes ses forces dans la bataille. Il perdit bientôt trois mètres sur son rival. Mais il s'accrocha. A l'entrée de la ligne droite, il avait presque rejoint Kwang quand celui-ci régressa à nouveau et se détacha de beaucoup. Mais Yang ne put finalement battre Johnson que de deux mètres. Le recordman du monde, le bon géant Noir, était champion olympique. C'est le Suisse Vogelsang qui avait gagné cette série du 1500 mètres, devant le Russe Kutenko, mais personne ne s'en souciait. Quelques minutes après le tableau final de cette lutte épique, Johnson, qui avait récupéré, trouva de joie sur la pelouse et trépignait joyeusement de la main aux 20.000 spectateurs qui, fidèles, avaient voulu assister à sa victoire.

### Sixième épreuve, 110 m. haies :

1. Kwang (Formose) 14" 92 ; 2. P. U. 48 m. (It) 14" 7 (894) ; 3. Kamberbek (Ho) 14 m. 9 (840) ; 4. Kouznetsov (URSS) 15" (813) ; 5. Johnson (EU) 15" 3 (740) ; 6. Vogel-sang (S) 15" 3 (740).

**Septième épreuve, disque :** 1. Kouznetsov (URSS) 50 m. 52 (972) ; 2. Sar (It) 49 m. 9 (955) ; 3. Johnson (EU) 48 m. 49 (894) ; 4. Paccagnella (It) 45 m. 67 (797) ; 5. Kutenko (URSS) 45 m. 63 (795) ; 6. Khama (Fin) 44 m. 93 (778) ; 7. Kamberbek (Ho) 44 m. 31 (753).

Kwang (Formose) a réalisé 39 m. 83 (622) et Vogelsang (S) 37 m. 07 (547).

**Huitième épreuve, saut à la perche :** 1. Kwang (Formose) 4 m. 30 (915) ; 2. Kutenko (URSS) 4 m. 20 (855) ; 3. Johnson (EU) et Brodnik (You) 4 m. 10 (795) ; 5. Vogelsang (S) 4 m. (745) ; 6. Kouznetsov (URSS) et Bock (All) 3 m. 90 (695).

**Neuvième épreuve, javelot :** 1. Kutenko (URSS) 71 m. 44 ; 2. Kouznetsov (URSS) 71 m. 44 ; 3. Johnson (EU) 69 m. 76 ; 5. Kwang (Formose) 69 m. 76. Vogelsang a réalisé un jet de 62 m. 61.

**Dixième épreuve, 1500 m. :** Ire série : 1. Khama (Fin) 4'22"8 (882) ; 2. Muchitsch (Aut) 4'23"3 (876). 2me série : 1. Grogoretz (All) 4'27" (836) ; 2. Bock (All) 4'27"6 (830). 3me série : 1. Meier (All) 4'30"6 (800) ; 2. Brodnik (You) 4'37"7 (845) ; 3. Kamberbek (Ho) 4'43"8 (884) ; 4. Kouznetsov (URSS) 4'53"8 (906). 4me série : 1. Vogelsang (S) 4'27"7 (828) ; 2. Kutenko (URSS) 4'42"2 (879) ; 3. Kwang (Formose) 4'48"5 (845) ; 4. Sar (It) 4'49"2 (840) ; 5. Johnson (EU) 4'49"7 (836).

**Classement final :** 1. Rafer Johnson (EU) 8892 p. (record olympique) ; 2. Yan Chuan Kwang (Formose) 8334 p. ; 3. Vassili Kouznetsov (URSS) 7809 p. ; 4. Yuri Kutenko (URSS) 7567 p. ; 5. Evert Kamberbek (Ho) 7266 p. ; 6. Franco Sar (It) 6915 p. ; 7. Markus Khama (Fin) 7112 p. ; 8. Klaus Grogoretz (All) 7032 p. ; 9. Joze Brodnik (You) 6912 p. ; 10. Manfred Bock (All) 6894 p. ; 11. Fritz Vogelsang (S) 6767 p.

## Les épreuves d'aujourd'hui

**ATHLÉTISME :** Perche (finale). Disque (finale). Javelot (éliminatoires). Relais 4 fois 100 m. (séries). 4 fois 400 m. (séries et demi-finales). 50 km. marche sur route. Dames : 800 m. (finale). Hauteur (éliminatoires). 4 fois 100 m. (séries).  
**BASKET :** Poule de classement.  
**ESCRIME :** Sabre individuel (première tour).  
**GYMNASTIQUE :** Hommes (mouvements libres).  
**HOCKEY SUR GLACE :** Demi-finales.  
**POIDS ET HALTERES :** Poids coqs ; poids plume.  
**SPORTS ÉQUESTRES :** Concours complet (dressage, suite). Sauts d'obstacles individuels.  
**TIR :** Petite carabine, trois positions (éliminatoires).  
**YACHTING :** Septième et dernière course.

## Qu'en pensez-vous ?

### TARD LA NUIT !

Les défaites subies par les athlètes américains, tant en sprint qu'en saut en hauteur ont fait couler beaucoup d'encre. Certains journalistes accusèrent même les vedettes de l'athlétisme du Nouveau-Monde de se montrer plus assidus dans les boîtes de nuit romaines qu'à l'entraînement. M. Wilson, président du comité olympique des États-Unis, vient de réfuter cette accusation. «Il est regrettable, dit-il, que certaines personnes aient pu confondre des athlètes qui avaient terminé leurs concours, avec des hommes soucieux de se maintenir en forme. Il est bien normal qu'un compatriote qui a terminé son épreuve, affiche un certain laisser-aller après les semaines de concentration qu'il a sacrifiées pour se bien comporter au stade olympique».

Un seul ennui : les participants américains qui ont terminé leurs compétitions se couchent tard, ce qui porte préjudice à ceux qui sont encore en pleine période d'entraînement. Car ils continuent à dormir tous dans le même village !

JEUX OLYMPIQUES ROME  
Aliment officiel pour l'entraînement et les compétitions des meilleurs sportifs du monde entier  
**OVOMALTINE**  
donne des forces!

## Au fil des épreuves

- 1. Au tournoi de hockey sur terre, match de classement pour la troisième place : Italie-Suisse 1-1 (militaires 1-1). Les buts ont été marqués par Sergio Balletto à la 7me minute pour l'Italie et par Heinz Wirz à la 32me minute pour la Suisse.
- 2. Le Turc Hasan Gungor a enlevé la médaille d'or de lutte libre, poids moyens. La médaille d'argent va au Soviétique Shkirladze, celle de bronze au Suédois Antonsson.
- 3. L'Italien Giuseppe Delfino a remporté la médaille d'or du tournoi individuel d'épée en battant l'Anglais Allan Jay, qui se contenta de la médaille d'argent. La médaille de bronze échoit au Russe Khabarov.

# MERCREDI - SPORTS

## La fédération internationale de basketball s'est réunie à Rome Modification des règles du jeu

Le congrès de la Fédération internationale de basketball, réuni à Rome, a tenu une séance sous la présidence de M. G. Greim (E.-U.).

Les deux questions principales figurant à l'ordre du jour étaient les projets de modification des règlements du jeu et ceux concernant les statuts de la fédération.

### Propositions retenues

Parmi les propositions retenues au sujet des règles du jeu, les plus importantes sont: 1. La suppression de la ligne médiane et, par voie de conséquence, la suppression des «retours en zone». 2. La période finale, qui comportait précédemment trois minutes, est portée à cinq.

En conséquence: A) Pendant 35 minutes, il n'y a pas de lancers francs sur l'ensemble du terrain, mais la faute est enregistrée et la remise en jeu se fait de la tou-

che. Toutefois, si le joueur est en position de tir, il a droit à deux lancers s'il est accroché et si le panier n'est pas réussi. La faute intentionnelle est maintenue avec deux lancers francs, mais sa répétition entraîne la disqualification du joueur.

### Plus de temps mort

B) Dans les cinq dernières minutes et les prolongations, toutes les fautes sont considérées comme intentionnelles et donnent lieu à deux lancers francs. Auparavant, les arbitres étaient seuls juges de la nature de la faute et accordaient un ou deux lancers francs. Désormais, il y en aura donc automatiquement deux.

c) La faute technique est portée au débit du joueur et peut entraîner son expulsion.

D) Il ne pourra plus être demandé de temps mort lorsque la balle est en jeu, et seul le manager en aura le droit lorsque la balle est morte et le chronomètre arrêté.

E) Vingt secondes sont accordées pour les changements de joueurs et cinq secondes seulement pour tirer un coup franc.

### Pas de limitation de taille

Parmi les autres propositions soumises au congrès, on a relevé notamment celle de M. Padilla, représentant des Philippines, demandant la création de deux divisions de joueurs basées sur la taille: la première pour les joueurs ne dépassant pas 1 m. 88, la seconde sans limitation de taille. M. Padilla a souligné, dans son exposé, que certaines nations, notamment celles du continent asiatique, ne pouvaient lutter à armes égales avec les Européens et les Américains, qui utilisaient de plus en plus des joueurs dépassant deux mètres. Mais le congrès n'a pas voulu suivre le délégué philippin, et le statu quo est maintenu.

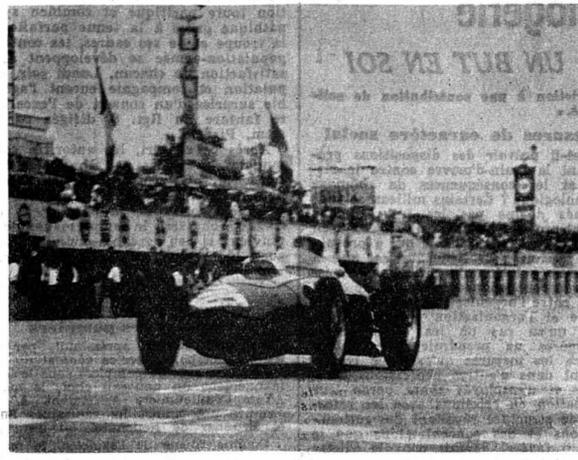
### AVIRON

## Trente-huit équipes, dimanche, à Neuchâtel

C'est dimanche qu'aura lieu à Neuchâtel, dès le matin, avec arrivée devant le môle du quai Arrivé, les régates de la fédération des Sociétés d'Aviron des lacs jurassiens. Dix clubs sont inscrits avec 38 équipes au total, dont ceux de Mienne, Bâle, Olten, Berne, Soleure, Thonon et Neuchâtel. Le parc à bateaux sera installé au port de Neuchâtel et le public pourra examiner de près les différents types de bateaux participant à ces courses.

Le coureur automobile australien Jack Brabham, deux fois champion du monde, a déclaré qu'il se retirera probablement de la compétition s'il remporte cette année le championnat pour la troisième fois. Brabham a fait cette déclaration au cours d'une réception donnée à Londres, en son honneur, par le club des coureurs automobiles britanniques.

## L'Américain Hill, premier à Monza



Bien qu'il n'ait plus le panache de jadis, le Grand Prix automobile de Monza a connu un succès appréciable. Il a été gagné par l'Américain Phil Hill, que nous voyons franchissant la ligne d'arrivée et qui, au volant de sa « Ferrari » couvrit les 500 km. à la moyenne horaire de 212 km. 534.

## Le championnat de football de III<sup>me</sup> ligue

### Serrières est redoutable

Dans le groupe I, deux des favoris étaient directement aux prises: Xamax IIA a confirmé ses prétentions en battant nettement Audax. Voici les résultats: Groupe I: Audax - Xamax IIA 2-5; Boudry IA - Buttes 4-3; Fleurier II - Saint-Blaise 3-5; Colombier II - Blue Star 3-5; Serrières - Auvornier 10-1. Groupe II: Chaux-de-Fonds II - Boudry IB 10-0; Floria - Xamax IIB 1-1; la Sagne - Courtelary 4-3; Fontainemelon II - Etoile II 2-3.

Qu'arrive-t-il à Auvornier qui concède une défaite mémorable? Serrières occupe la tête du classement et devient l'équipe à battre. Buttes malchanceux s'incline encore par un but d'écart, tandis que les néo-promus Fleurier II et Colombier II ont de la peine à trouver la bonne cadence.

Dans le groupe II, Chaux-de-Fonds II fait la loi. Chaque succès se chiffre par une avalanche de buts. Si cette équipe n'est pas trop décimée par l'équipe réserve, on peut lui prédire un bel avenir. La Sagne a pris un bon départ, de même que les Stelliers. Les représentants du «Bas», Xamax IIB et Boudry IB connaîtront des problèmes durant la saison.

A Tegucigalpa, dans un match comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde, le Honduras a battu Costa Rica par 2 à 1.

### CLASSEMENT

GROUPE I	Matches	Buts	J. G. N. P.				p. c.	pts
			J.	G.	N.	P.		
Serrières	3	3	—	—	—	—	19	4 6
Xamax IIA	2	2	—	—	—	—	10	6 4
Boudry IA	2	2	—	—	—	—	9	3 4
Audax	3	2	—	—	—	—	13	8 4
Couvet	1	1	—	—	—	—	3	2 2
Saint-Blaise	2	1	—	—	—	—	7	6 2
Fleurier II	3	1	—	—	—	—	2	14 10 2
Blue Star	3	1	—	—	—	—	2	8 15 2
Colombier II	2	—	—	—	—	—	2	7 10 0
Auvornier	2	—	—	—	—	—	2	1 21 0
Buttes	3	—	—	—	—	—	3	6 12 0

GROUPE II	Matches	Buts	J. G. N. P.				p. c.	pts
			J.	G.	N.	P.		
Ch.-de-Fds II	3	3	—	—	—	—	22	2 6
Etoile II	3	2	—	—	—	—	7	10 4
La Sagne	3	2	—	—	—	—	1	10 8 4
Floria	2	1	—	—	—	—	2	1 3
Fontainemelon II	3	1	—	—	—	—	2	3 4 2
Courtelary	3	1	—	—	—	—	2	7 6 2
Sonvillier	2	—	—	—	—	—	1	6 8 1
Xamax IIB	2	—	—	—	—	—	1	2 7 1
Boudry IB	3	—	—	—	—	—	2	5 10 1

Dimanche prochain, Couvet sera engagé en coupe suisse. Il accueillera Fleurier dans un derby qui fera parler le Val-de-Travers. Les autres rencontres se disputeront comme suit:

GROUPE I: Buttes - Colombier II; Auvornier - Boudry IA; Blue Star - Fleurier II; Saint-Blaise - Serrières. GROUPE II: Courtelary - Chaux-de-Fonds II; Boudry IB - Floria; Xamax IIB - Sonvillier; Fontainemelon II - la Sagne.

### FOOTBALL

## Les assises des arbitres Un vétérinaire récompensé

Le groupement des arbitres de football de la région neuchâteloise, réuni en assemblée générale, a accepté à l'unanimité les différents rapports. Le président Armand Merloti a été réélu par acclamation. Les membres du comité furent aussi réélus par acclamation. Voici comment se compose ce comité: président: Armand Merloti, Neuchâtel; vice-président: Gilbert Droz, Marin; secrétaire: André Schwab, Neuchâtel; caissier: Roger Lautenschlager, Neuchâtel; assesseur: André Longaretti, Neuchâtel.

L'assemblée était honorée de la présence de MM. H. Brupbacher, comptable à l'A.S.F. Darbre, président de l'A.C.N.F., et Baudois, président de la commission d'arbitrage. Après quelques questions rapidement liquidées, l'assemblée a suivi la causerie de M. Roland Marendaz, instructeur arbitre de Lausanne. Un geste rare fut également accompli: MM. Armand Merloti et Georges Darbre remirent un modeste cadeau au vétérinaire des arbitres de la région, M. Alfred Amstutz, qui se retire pour raison de santé, et qui a dirigé des matches pendant trente-trois années, ce qui est un record dans les annales de l'arbitrage en Suisse. Bonne retraite à M. Alfred Amstutz! Précisons encore que l'effectif de la région neuchâteloise s'élève à soixante-dix arbitres.

## Un match au profit des sinistrés de la Sagne

Ce soir à Fontainemelon, une équipe du régiment neuchâtelois, actuellement en cours de répétition, rencontrera le club local. Les militaires aligneront une solide équipe parmi laquelle nous relevons les noms de Tschobla et Héberchar. La recette intégrale sera versée aux sinistrés de l'incendie de la Sagne.

## FOOTBALL ACTUALITÉS

Le représentant de l'Espagne à l'Union européenne de football, M. Pujol, a proposé qu'un hommage soit rendu au Real Madrid par les clubs européens. Il prendrait la forme d'une rencontre, à Madrid, entre le champion du monde des clubs et une sélection européenne.

Une décision sera prise à cet égard lors de la prochaine réunion de l'Union européenne à Rome. Finalement le Real Madrid jouera bien en Suisse le 21 septembre. La commission technique de l'ASF envisageant d'avancer le match d'entraînement que l'équipe suisse doit disputer contre le club professionnel français Troyes, à Berne, le F.C. Zurich pourra donc affronter l'équipe madrilène sur son terrain du Letzigrund.

Le comité du F.C. Lucerne a décidé de confirmer dans son emploi l'entraîneur Rudolf Gutendorf, qui, inculpé dans une affaire de meurtre, vient de sortir de prison. Cependant cette mesure ne préjuge en rien des décisions que se réservent de prendre ultérieurement les dirigeants du club. A Schiess, devant 30.000 personnes, Standard de Liège s'est incliné devant Barcelone par 2-5.

### TENNIS

## Forest Hills sous la pluie Triple 6-1 de Fraser

Contrarié par la pluie et le vent, le tournoi de Forest Hills ne s'en est pas moins poursuivi cahin-caha avec quelques matches qui ont pu se jouer entre deux averses.

Neale Fraser, notamment, a passé le cap du 2<sup>me</sup> tour en battant Crawford Henry par un triple 6-1. De son côté, Maria Bueno a gagné son match au 2<sup>me</sup> tour en battant la jeune Carol Wright par 6-2, 6-1.

Dans la compétition «seniors» réservée aux joueurs de plus de 45 ans, l' Australien Adrian Quist a battu au 2<sup>me</sup> tour William Clothier par 6-2, 6-1. Quant à Gardnar Mulloy, il a battu Ladislav Hecht, l'ancien champion tchèque fixé depuis longtemps à New-York par 6-1, 6-3.

### SKI

## L'équipe suisse s'entraînera en Forêt-Noire

Après une séance de travail en commun qui réunira à Entlebuch (17-18 septembre) les entraîneurs régionaux de saut, un cours organisé pour les cadres de l'équipe suisse de saut et du combiné nordique se déroulera du 19 au 25 septembre à Neustadt, dans la Forêt-Noire, sous la direction d'Eward Roscher, l'entraîneur de l'équipe nationale allemande de saut.

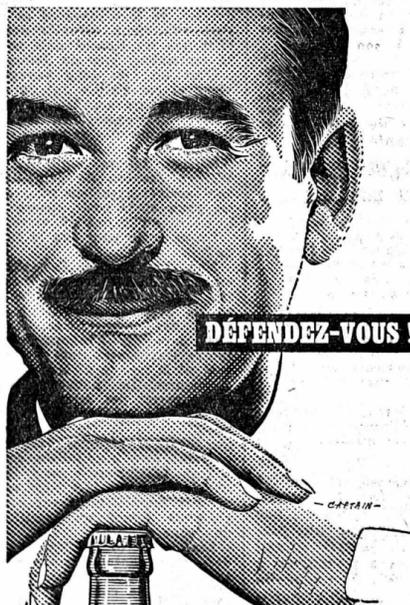
Les participants à ce stage pourront utiliser une piste de saut artificielle. Les hommes suivants ont été convoqués:

Saut spécial: Werner Brügger (Adelboden), Tomi Cecchinato (Saint-Gall), Mario Gianoli (Saint-Imier), Francis Perret (de Loole), Ueli Schädler (Adelboden), Peter Wenger (Berne).

Combiné nordique: Hanskurt Hütswirth (Gstaad), Lorenz Fossa (Loèche-Bains), Jean-Maurice Raymond (de Brassus), Alfred Holzer (Kandersteg), Gilbert Piguet (de Brassus) et Jacques Piguet (de Brassus). Actuellement en Norvège pour des raisons professionnelles, Alois Käelin (Einsiedeln), qui a d'ailleurs la possibilité de s'entraîner avec l'équipe norvégienne, n'a pas été retenu. En revanche, trois juniors, Remy Cruchaud (Sainte-Croix), Fredi Brügger (Adelboden) et Ernest Weber (Berne) participeront à ce cours.

Circuit cycliste de l'Aulne, à Châteaulin (50.000 spectateurs): 1. Stablinski (Fr) les 150 km. en 3 h. 51'; 2. Morvan à 20"; 3. Velly à 27"; 4. Galanche; 5. Graevyk; 6. Le Mann; 7. Trolez; 8. ex-aequo: Pipelin, Elliott (Irl), Huot, Flochay, Cerami (Be), Poullidor, Thomlin, Bleneau, Rohrbach, Mahé, Lebigo, Cloarec, Bourliès, Ruby, Gauthier, L.S. Bobet, Planckaert (Be), Ruffet, Vermeulin, Anquetil, tous même temps.

Tour cycliste du Nord, quatrième étape Anzin - Roubais (178 km.): 1. Schils (Be) 4 h. 57' 27"; 2. Mallepaard (Hol) même temps. Classement général final: 1. Truye (Be) 20 h. 12' 07"; 2. Enthoven (Hol) 20 h. 13' 37"; 3. Doorn (Be) 20 h. 13' 39"; 4. Miel (Fr) 20 h. 13' 37"; 5. Blavier (Be) 20 h. 13' 48". L'Américain Jack Kramer vient d'engager dans sa troupe de joueurs professionnels de tennis le Danois Kurt Nielsen (deux fois finaliste du simple à Wimbledon) dont le contrat de deux ans prévoit une somme de 75.000 fr. par année.



DÉFENDEZ-VOUS!

ne restez pas en quarantaine

N'ayez jamais quarante ans; gardez la silhouette de votre jeunesse et, pour cela, éliminez vos kilos superflus: graisse et cellulite. Buvez l'eau minérale naturelle de Contrexville. Le matin à jeun, le soir au coucher et aux repas: Contrexville.

La bouteille Fr. 1.- + verre 30 ct.

buvez

# CONTREX

Contrat-jeunesse  
L'eau minérale sulfatée calcique

Agence suisse: GEORGES SAUTER S.A. & C<sup>o</sup> LA CHAUX-DE-FONDS

**GALLACCHI**  
NEUCHÂTEL  
RUE POURTALES 3  
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - CARRELAGE  
Tél. 5 64 25

## ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

# MEUBLES LOUP

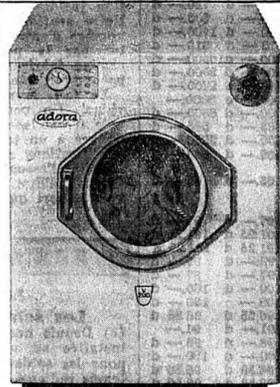
Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

## Nouveau!

# Séchoir Adora-Tropic

Le premier séchoir suisse de ménage à tambour réversible. Grâce au mouvement alternatif, le linge se répartit uniformément dans le tambour, d'où l'économie de courant et le séchage plus rapide que d'ordinaire.

En vente dans tous les magasins de la branche.



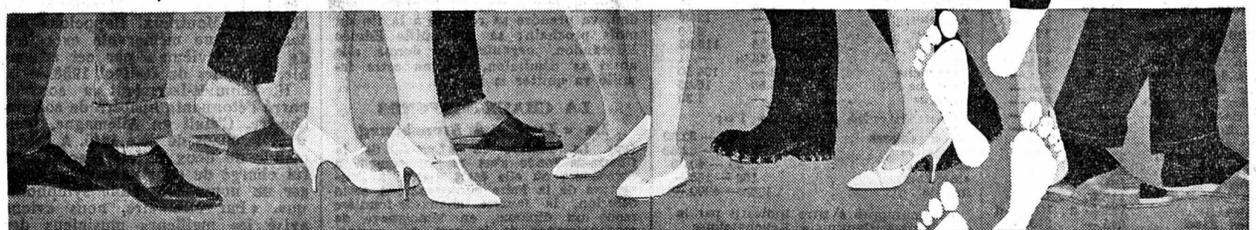
Peu importe qu'il pleuve ou qu'il neige! ADORA-Tropic est toujours prêt à bien sécher votre linge. Il traite vos tissus les plus délicats avec douceur et ménagement, leur confère la fraîcheur du linge séché au soleil. En un minimum de temps il vous livre votre linge parfaitement sec, prêt à ranger dans l'armoire, ou si vous le voulez ainsi, mette pour le repassage. La construction du tambour mérite une mention spéciale: la chemise lisse du tambour et la paroi arrière conique perforée traitent votre beau linge avec le plus grand soin.

Son emploi est d'une simplicité enfantine. Point n'est besoin d'ancrer le séchoir dans le sol. La température de 0° à 100° est réglée par un thermostat, la durée du séchage par une minuterie. L'appareil sèche jusqu'à 6 kg de linge en 60 minutes environ. Malgré tous ces avantages techniques importants, le séchoir ADORA-Tropic ne coûte que Fr. 1890.- (Facilités de paiement).

Comptoir suisse  
Halle 4 Stand 402

ZINGUERIE DE ZOUG SA, ZOUG Tél. (042) 4 03 41

## Des pieds frais, légers, infatigables



# protex

crème pour les soins des pieds

Réduit la transpiration, supprime toute odeur désagréable. Combat et supprime l'échauffement de la plante des pieds. Soulage les pieds fatigués. Cicatrise les petites fissures entre les doigts de pieds et fait disparaître les démangeaisons.

PROTEX apporte à ceux qui souffrent des pieds un soulagement efficace - Par l'action de ses constituants, PROTEX soulage les pieds fatigués - PROTEX est spécialement indiqué pour le traitement des petites fissures entre les doigts de pieds et qui occasionnent des démangeaisons insupportables - PROTEX favorise la guérison et fait disparaître les démangeaisons - PROTEX combat et supprime l'échauffement de la plante des pieds qui est la cause de douleurs bien souvent intolérables car les pieds entrent en contact des chaussures et du sol

Adoptez aujourd'hui PROTEX... et demain vos pieds seront frais, légers, infatigables.

Fr. 2.45

LABORATOIRES SAUTER S.A. GENEVE

OCM 2647

# L'actualité suisse et neuchâteloise

## Le Conseil d'Etat adresse ses observations à Berne sur le nouveau statut de l'horlogerie

### LA LIBÉRALISATION NE SAURAIT CONSTITUER UN BUT EN SOI

Le 27 mai dernier, le département fédéral de l'économie publique avait soumis au Conseil d'Etat son avant-projet de statut légal de l'horlogerie et l'avait invité à lui présenter ses observations. Après une étude minutieuse et approfondie, le gouvernement neuchâtelois a adressé au Conseil d'Etat à Berne sa position. Elle s'écarte, sur plus d'un point, de celle des auteurs de l'avant-projet.

Dans une première partie consacrée à des réflexions de caractère général, le Conseil d'Etat, après avoir justifié le maintien d'un statut légal horloger, admet que le statut actuel n'est plus pleinement satisfaisant. Une modification s'impose qui permettrait de promouvoir une politique plus dynamique. Mais il faut tenir compte des expériences, bonnes et mauvaises, qui ont été faites dans le passé; c'est en s'efforçant d'analyser les besoins actuels et futurs de l'industrie horlogère dans la perspective de son évolution historique que le législateur fédéral fera œuvre utile et féconde.

Cette réflexion, note le Conseil d'Etat, nous est suggérée par l'impression ressentie à la lecture de certains chapitres du commentaire de l'avant-projet. Tout se passe comme si les auteurs de ce texte, emportés par un zèle enthousiaste pour un certain nombre de théories économiques, se proposaient d'élaborer un projet de statut horloger qui soit le répondeur et sans doute à leurs yeux la justification des thèses néo-libérales que'ils professent. Il est évident que dans ce projet, on éprouve le sentiment — rassurant en l'espèce — qu'un abîme sépare la théorie de la pratique et que l'avant-projet du nouveau statut propose, lui aussi, des solutions que d'ailleurs nous approuvons chaleureusement, mais qui relèvent de conceptions opposées.

Bref, le Conseil d'Etat estime que si la libéralisation peut être efficace en certains domaines, elle ne saurait constituer un but en soi. Elle ne peut être envisagée qu'avec prudence et toute détermination doit être faite progressivement. C'est en se basant sur cette considération qu'il faut envisager le problème du permis de fabrication, celui des industries-clé et celui du compartimentage.

### Contrôle de la qualité obligatoire

Entrant dans le vif du sujet, le Conseil d'Etat souligne que le contrôle obligatoire de la qualité constitue l'élément le plus important du nouveau statut. Il approuve donc pleinement cette proposition qui naturellement, pour être efficace, doit être munie de sanctions, « autrement dit comme une règle institutionnelle de droit public du statut horloger ». De l'avis du gouvernement neuchâtelois, ce contrôle de la qualité devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1962.

### Il faut maintenir l'A.S.U.A.G.

Le Conseil d'Etat insiste ensuite sur la nécessité de maintenir la structure créée par l'existence de la Société générale de l'horlogerie suisse S. A. (A.S.U.A.G.). C'est un minimum. La solution bénéfique pour l'industrie horlogère consisterait à renforcer le caractère de droit public de l'institution. Il nous plairait, écrit le Conseil d'Etat, qu'A.S.U.A.G. soit mise en mesure d'accomplir toujours mieux sa mission et prenne peu à peu figure d'une sorte de directeur des intérêts

de l'industrie horlogère suisse. Cela impliquerait probablement certaines modifications de structure et un renforcement du caractère de droit public de cet organisme.

### Permis d'exportation

Passant ensuite à l'analyse détaillée des dispositions du projet, le Conseil d'Etat précise sa position. Il approuve, dans l'ensemble, la réglementation prévue pour le permis d'exportation. Après avoir étudié l'argumentation produite à l'appui des deux thèses qui s'affrontent de la part des organisations horlogères, il conclut que c'est le point de vue défendu par la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie et de parties réglantes (F.H.) qui mérite de retenir l'attention du législateur. Le permis doit donc être impératif, et cela pour des raisons avant tout psychologiques.

« Nous pensons que l'inscription dans la législation du caractère impératif du permis d'exportation pour l'ébauche et les parties réglantes manifeste d'une manière décisive la volonté de défendre une politique fondée avant tout sur l'exportation des produits terminés incorporant le maximum possible de main-d'œuvre suisse en sauvegardant les intérêts de l'important secteur employé au remontage des produits terminés. »

### Règlement des prix

L'article 6 de l'avant-projet prévoit que « si les intérêts vitaux d'une branche de l'industrie horlogère le rendent nécessaire, le Conseil fédéral pourra charger le département de l'économie publique d'édicter dans cette branche des règles pour le contrôle des prix ». Le Conseil d'Etat neuchâtelois se demande si, dans cette forme, cette disposition pourra être utilisée de manière efficace.

« L'obligation pour le Conseil fédéral de devoir constater préalablement que les intérêts vitaux de cette branche rendent nécessaire l'intervention du département de l'économie publique risque parfois, craignons-nous, de rendre cette tentative d'assainissement un peu tardive. Il serait utile d'armer le Conseil fédéral pour qu'il puisse intervenir dès que dans un secteur déterminé une lutte de sous-enchères en matière de prix commence à se manifester. »

### Participation obligatoire aux mesures d'entraide prises par l'industrie horlogère

Une telle disposition a sa place dans le statut de l'horlogerie. Il est indispensable que les mesures qui auront été décidées dans une branche déterminée soient rendues obligatoires pour toutes les entreprises de la branche, conventionnelles ou non. « Une formule compatible avec les droits constitutionnels peut être trouvée, qui astreigne obligatoirement toutes les entreprises d'une branche déterminée à participer à des mesures d'entraide, au moins sous la forme de

l'restriction à une contribution de solidarité. »

### Mesures de caractère social

Faut-il prévoir des dispositions protégeant la main-d'œuvre contre le risque et les conséquences du chômage technologique? Certains milieux se sont étonnés de ne pas les trouver dans l'avant-projet. Mais, écrit le Conseil d'Etat, « finalement l'idée qui a prévalu dans le canton de Neuchâtel est que la meilleure solution du problème consistait en la conclusion d'un accord de droit privé entre l'organisation patronale horlogère et l'organisation syndicale ». Ce n'est qu'en cas où les organisations horlogères ne prendraient pas elles-mêmes les mesures qu'exige le reclassement dans d'autres professions d'ouvriers et d'employés ayant perdu leur occupation en relations avec les réformes de structure résultant des rationalisations et des concentrations que le Conseil fédéral devrait pouvoir édicter lui-même de telles mesures.

### Régime de transition

Le contrôle de la qualité n'est pas une panacée et ne sera pas en mesure de jouer pleinement, en très peu de temps, le rôle de substitut du permis de fabrication. Le régime du permis doit donc être prorogé en tout cas pour une période de cinq ans. Au surplus, il est prématuré et téméraire de vouloir déterminer dès maintenant ce qui devra se passer au 1er janvier 1967. Le Conseil d'Etat pense donc que le principe des deux étapes doit être maintenu, mais organisé de la façon suivante :

À partir du 1er janvier 1962, avec le nouveau statut de l'horlogerie, entre en vigueur un régime caractérisé par le maintien du permis de fabrication, celui-ci étant cependant allégé conformément à certaines dispositions légales, telles par exemple que la suppression du permis relatif à l'augmentation du nombre des ouvriers. À fin 1965, les autorités responsables de la politique économique du pays reconsidéreront la situation et prendront à la lumière des faits constatés à ce moment-là, les décisions qui s'imposent en vue de l'abandon du 1er janvier 1967. Ainsi, le sort du permis de fabrication ne serait pas scellé de manière définitive dès l'entrée en vigueur du statut.

Pour les industries-clé (fabriques d'ébauches et des parties réglantes), comme pour les autres activités horlogères, la situation devra être examinée à fin 1965.

### Le « décompartimentage »

Certes, l'industrie horlogère doit s'adapter aux exigences du temps présent et renoncer par conséquent à certaines formes corporatives devenues anachroniques. Mais c'est un erreur de vouloir définir dans un texte légal ce qu'il faut entendre par « branches de l'industrie horlogère », comme le fait l'avant-projet.

« Jusqu'à présent, le permis de fabrication a existé sans que la notion de « branches de l'industrie horlogère » soit fixée par un texte. Nous pensons qu'il pourrait en être de même à l'avenir, de telle manière que ce seraient les usages d'une part, la jurisprudence des autorités d'application du statut, d'autre part, qui détermineraient la notion de « branches » de fabrication. »

L'avant-projet considère, par exemple « branche » la fabrication de montres par voie d'établissement, y compris le terminage. Le Conseil d'Etat considère cette disposition comme inéquitable. L'assimilation du terminage à l'établissement peut certes se défendre en logique.

« Mais il serait dangereux que par simple écoulement du temps, tous les terminieurs se trouvent dans cette position juridique dès le 1er janvier 1962. Notre sentiment est qu'un trop grand nombre d'entre eux se laisseraient tenter par la perspective de s'installer comme fabricants et que plus d'un se préparerait ainsi des mécomptes. »

En fait, le remède est d'ordre individuel. Un permis de fabrication par voie d'établissement pourra toujours être délivré à un terminieur qui offrira des qualifications nécessaires. « Voilà l'essentiel des remarques du Conseil d'Etat. Il sera intéressant de voir le sort qui leur sera fait à Berne. »

### AUX MONTAGNES

#### LA SAGNE

Les soldats parmi nous (c) Depuis une semaine, la troupe est installée au village; nous regrettons pour les soldats qu'il ne fasse pas un temps radieux, comme cela est fréquent à cette saison à la montagne. Dimanche matin, il y eut un culte militaire, au temple, présidé par le capitaine amonier Maeder, pasteur, à Montier. A cette occasion, la fanfare chaux-de-fondaise sonna par des premiers-lieutenants.

#### Retraite du garde police

(c) Notre garde police et concierge du bâtiment communal, M. Paul Montandon, va prendre sa retraite à la fin du mois prochain; sa fille, Mlle Edmée Montandon, organiste, a donné elle aussi sa démission, puisque cette famille va quitter la localité.

#### LA CHAUX-DE-FONDS

La « Lyre » à Strasbourg (sp) La fanfare la « Lyre », de la Chaux-de-Fonds s'est rendue samedi à Strasbourg où elle était invitée à l'ouverture de la Foire européenne. A cette occasion, la fanfare chaux-de-fondaise reçut un diplôme en témoignage de reconnaissance de la part des organisateurs de la Foire. Dimanche matin, elle se rendit au monument aux morts pour y déposer une couronne aux couleurs de notre pays, puis elle défila, dans les rues de la ville, à la tête d'un cortège.

#### Communiqués

Les internationaux à la Charrière Jamais encore, il n'avait été donné aux amateurs de football de la région chaux-de-fondaise de voir réunis les 30 à 40 meilleurs footballeurs de Suisse!

Ce soir ce sera pourtant le cas, puisque dans le cadre de l'entraînement intensif de l'équipe suisse, celle-ci au grand complet sera opposée aux professionnels français de Lyon et que les Chaux-de-Fonds rencontreront auparavant les meilleurs jeunes de notre pays.

Une soirée extraordinaire à ne pas manquer.

#### LA CHAUX-DU-MILIEU

##### Concert militaire

(c) Dans le cadre de l'occupation de notre village par la compagnie EM. 19 commandé par le cap. Rossel, occupation toute pacifique et combien sympathique grâce à la tenue parfaite de la troupe et de ses cadres, les contacts population-armée se développent à la satisfaction de chacun. Lundi soir, population et compagnie eurent l'agréable surprise d'un concert de l'excellent fanfare du Rgt. 8, dirigée par le sgtm. Pizzera.

Après ce concert, les autorités communales, présidées par M. Ernest Siegenthaler, offrirent un apéritif d'honneur aux officiers de la cp. EM 19. Nous espérons que la chaleur de ces contacts chassera le temps maussade et pluvieux si peu agréable pour la troupe aussi bien que pour nos agriculteurs.

#### LE LOCLE

##### L'exercice du bataillon des sapeurs-pompiers

(c) C'était samedi après-midi, par un temps superbe, l'exercice général du bataillon des sapeurs-pompiers sous le commandement du nouveau chef, le major André Vuilleumier. Assistèrent à cet exercice notamment les capitaines Borel et Brunner de Neuchâtel.

Comme thème de l'exercice, le major Vuilleumier avait choisi un endroit très vulnérable de la ville, le haut du Crêt-Vallant, lieu de défilé, où venait de se produire une explosion. Le feu se communiqua rapidement au 29, puis, traversant la rue, il atteignit les Nos 20 et 22 alors que des « zones froides » étaient établies grâce au jet de plusieurs lances. Inutile de dire que les P.S. furent débordés et que bientôt les deux compagnies furent alertées et tout le matériel fut utilisé pour vaincre la catastrophe. Donc, en gros, un incendie pire que celui de la Sagne.

Après la retraite et le défilé, la critique eut lieu au restaurant de la Place. Le major Zurburmann, chef de la Compagnie, releva que sur 217 hommes régulièrement mobilisés, seuls 122 se présentèrent, les autres étant retenus par le cours de répétition des soldats neuchâtelois. Or, lors des week-ends, combien d'opérations-nous d'hommes si un feu se déclare à la nuit? On ne saurait résoudre ce problème que par une coopération, une collaboration accrue de nos corps de sapeurs-pompiers, d'entretien avec les autorités communales et cantonales.

Le gros incendie de la Sagne et le catastrophe qui s'est produite au Crêt-Vallant plaident en faveur de cette collaboration. Mieux vaut mobiliser trop de monde qu'être dépassé par les événements. Le problème est posé, il nous parait devoir trouver une solution assez rapidement.

##### Mieux vaut tard que jamais!

Deux pensionnaires de « La Résidence » ont convolé en justes noces samedi: M. Paul Montandon et Mme Suzanne Vernot, âgés respectivement de 65 et de 69 ans. Une petite cérémonie religieuse a marqué cet événement. L'établissement a mis à la disposition des époux une chambre de couple.

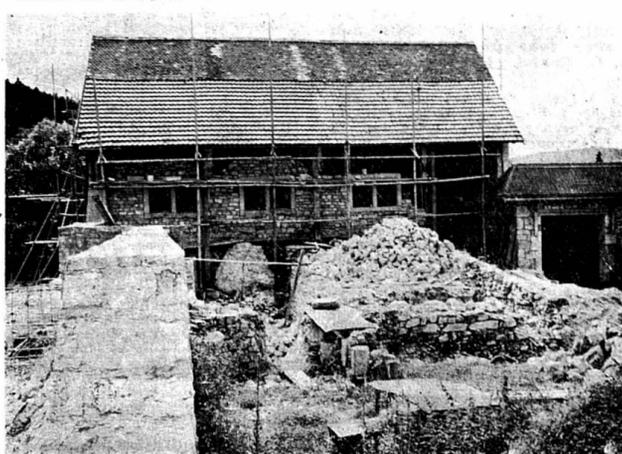
#### LA VIE RELIGIEUSE

##### Décès du pasteur Charles-Louis Gagnebin

A Saint-Loup est décédé mardi à l'âge de 53 ans M. Charles-Louis Gagnebin, depuis l'automne 1954, directeur de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup. Originaire de Berne et de Neuchâtel, Charles Gagnebin était né à Morges le 2 juin 1907 et avait fait à Lausanne ses études de théologie. Il a été pasteur dans plusieurs paroisses vaudoises, amonier de l'hôpital cantonal pendant dix ans, dès 1944 à sa nomination à la direction de Saint-Loup. Il a été capitaine amonier du régime 2. On doit à Charles Gagnebin plusieurs œuvres inspirées de la Bible « Joseph », « L'enfant prodige », « L'apôtre Paul », jeu bilique donné à la cathédrale de Lausanne à l'occasion des 75 ans de la Mission suisse en Afrique du Sud, en 1950, et le texte d'un poème musical « Notre pays ».

#### VAL-DE-TRAVERS

### Restauration au château de Môtiers



D'importants travaux sont en cours au château de Môtiers, maintenant propriété de l'Etat de Neuchâtel, et qui est destiné à devenir le musée historique du Val-de-Travers. Notre photo représente une vue partielle de la restauration à laquelle on procède actuellement. (Photo Schelling, Fleurier)

#### Etat civil août 1960

Naissances. — Août 1. Rinaldi, Sandra, de Rinaldi-Nicola et de Micheline née Vaccaro, à Travers. Maternité. 6. Feltrin, Patricia, de Feltrin, Primo-Angelo et de Incarnazione-Dolorés née Bolle, à Couvet. Maternité. 25. Jeanneret, Thierry-Pierre, de Jeanneret, Pierre-Numa et de Jacqueline-Madeleine née Jeanneret, à Môtiers. Maternité. 26. Joly, Philippe-Hervé, de Joly, Georges-Charles-François et de Paulette-Laure née Salvi, à Noiraigue. Maternité. 30. Monnet, Gilles-Frank, de Monnet, Jean-François et de Carmen-Claire née Marin, à Couvet. Maternité. Mariages. — Août 6. Breccia, Francesco, de nationalité italienne, et Croce, Maria, de nationalité italienne; Pizzardi, Raymond, de nationalité britannique, et Schwab, Jeanne-Marie, Fribourgeoise. 12. Cochand, Arlet-Léon-Julien, Vaudois, et Meier, Elisabeth-Louise, Lucernoise. 20. Colombi, Marius-Vladimir-Emile, de nationalité italienne, et Vecchioni, Clotilde, de nationalité italienne. Décès. — Août 16. Martin, Fernand, né le 8 juin 1879.

#### Etat civil juillet 1960

Naissances. — 3. Wettstein, Claude, de Werner-Eduard et d'Arlette-Josanne, née Morand, Wallisellen. Maternité. 5. Rey, Marie-Christine-Yvonne, de Michel-Auguste et d'Irène-Hélène, née Perrenoud, les Verrières. Maternité. 8. Evaré, Garance-Sonia, de Jean-Claude et de Jeanne-Odet, née Vaucher-Joset, Cerneux-Péguignot. Maternité. 12. Bourquin, Michel, de Pierre-Paul-Henri et de Ginette-Violette née Musy, Travers. Maternité. 15. Heimann, Alexis, de Jean-Pierre et d'Andrée-Silvia, née Jacot-Descombes, Oberwil. Maternité. 22. Simon, Christian-Frédéric, de Freddy-Albert et d'Elisabeth, née Facchini, Môtiers. Maternité. Borel, Heidi, de Jacques-Marcel et de Claudine-Yvonne, née Grether, Môtiers. Maternité. 26. Alter, Armand-Bernard-Ferdinand, d'Auguste-Louis-Joseph et d'Albertine-Marie, née Ribordy, les Verrières. Maternité. Alter, Albert-Maurice-André, d'Auguste-Louis-Joseph et d'Albertine-Marie, née Ribordy, les Verrières. Maternité. Mariages. — 15. Keusch, Pierre-Louis, Neuchâtelois, et Perrenoud, Claire-Lise, Neuchâteloise. 16. Marino, Marino-Eugenio, de nationalité italienne, et Picoi, Lucia, de nationalité italienne. 23. Borel-Jaquet, Jean-Pierre, Neuchâtelois, et Blingel, Adeline-Ernestine, Bernoise. Décès. — 26. Portier, André-Pierre, né le 15 septembre 1931. 27. Halnard, Viollette-Elisabeth, née le 17 janvier 1888.

#### Le Jeûne fédéral et les Neuchâtelois

##### Pour la fin du voyage

L'action neuchâteloise du Jeûne fédéral a permis, ces années dernières, à des hommes et des femmes de Grèce et de Sardaigne d'avoir un toit sur leur tête, un hôpital pour leurs malades, une école pour éduquer leurs enfants. Après ces réalisations — le centre social et scolaire de Soddi et Zuri en Sardaigne, résultat du Jeûne de l'an dernier, va être inauguré ce mois-ci — c'est aux vieux réfugiés des pays de l'Est que les Neuchâtelois penseront le 18 septembre, jour du Jeûne fédéral. C'est un très long voyage que ces vieux et ces vieilles ont dû accomplir à travers les misères de la guerre, des expulsions, des épidémies, de la famine, des camps. Ils ont enfin pu trouver en Suisse des maisons hospitalières, tel le home du Pélican à Weesen (canton de Saint-Gall). Ils y sont arrivés avec leur maigre baluchon, les yeux et le cœur encore pleins des horreurs qu'ils ont dû vivre.

Est-ce enfin pour eux la fin du voyage? Non, pas encore. Car s'ils tombent malades, il leur faut de nouveau partir. Il leur faut quitter le « Pélican », où ils avaient retrouvé un foyer, des amis, des compatriotes. Il leur faut aller dans des hôpitaux inconnus, entourés d'étrangers dont ils ne connaissent ni la langue ni les habitudes, pour y mourir. De nouveau déracinés et seuls, parmi des étrangers.

Pour que les réfugiés du « Pélican » voient enfin la fin du voyage, pour que d'autres réfugiés âgés et malades puissent être hospitalisés en Suisse et y finir paisiblement leurs jours; pour que le cercle de la misère ne se referme pas complètement sur eux, les Neuchâtelois feront un sacrifice le jour du Jeûne. Les autorités civiles et religieuses de notre canton demandent à tous, sans distinction politique, sociale ni religieuse, de consentir pour le Jeûne 1960 un don qui permette d'agrandir le home du « Pélican », et d'en faire un asile définitif.

C'est le dernier effort qui nous est demandé dans l'Année mondiale du réfugié. Sachons l'accomplir dans la reconnaissance de nos privilèges suisses, afin que des frères et des sœurs malheureux puissent connaître la paix, à la fin de leur voyage.

Le comité de « Notre Jeûne fédéral campagne 1960 », c.c.p. Neuchâtel IV 5038.

## Le « Septembre musical de Montreux »

### W. Backhaus et l'orchestre du NDR Hambourg dirigé par H. Schmidt-Isserstedt

Comme chaque année à pareille époque, les fervents de la musique ne savent où donner de la tête! Le festival de Lucerne n'est pas encore terminé que Montreux inaugure déjà le sien.

Pour les 12 concerts de ce « septembre musical » trois orchestres ont été engagés: l'OSR (1er concert) celui de la NDR Hambourg (les six suivants) et l'Orchestre national de Paris pour les cinq derniers. La présence à chaque concert d'un chef et d'un soliste différents nous garantit d'ores et déjà une succession particulièrement riche d'interprétations diverses.

Ce n'est pas la première fois que l'Orchestre de Radio-Hambourg est l'hôte de Montreux. Rappelons notamment une mémorable exécution de la « Neuvième » par cet ensemble, au cours du festival 1958.

H. Schmidt-Isserstedt a souvent narré l'étonnante histoire de son orchestre. C'était en Allemagne, pendant le chaos de l'été 1945. A la demande de deux officiers anglais, il fut chargé de constituer et de diriger un nouvel ensemble symphonique. « Par circulaire, nous avions avisé les meilleurs musiciens des orchestres symphoniques ou d'opéra de nous attendre. Et nous allions, d'une grange à une salle de cinéma, d'un camp à un café de village, pour les entendre, les choisir... Ainsi se posaient les fondations de mon « orchestre de rêve » comme je l'appellais alors. »

Cet « orchestre de rêve » est devenu aujourd'hui l'une des plus célèbres formations symphoniques allemandes, parfaitement homogène et équilibrée, avec cette sonorité chaude et profonde, plutôt que brillante, qui est une des caractéristiques de ses ensembles d'outre-Rhin.

L'interprétation très souple et détentée de la « Quatrième » de Beethoven m'a beaucoup plu. Le temps n'est plus, heureusement, où l'on se croyait obligé de donner une allure « titanique » aux moins

dres accents du maître de Bonn! Et H. Schmidt-Isserstedt excelle à mettre en valeur ce caractère chantant et poétique d'une symphonie qui annonce déjà la « Pastorale ».

Wilhelm Backhaus jouait le même Concerto en ré mineur de Brahms que nous avions entendu il y a quelques jours à Lucerne, interprété par Rubinstein. Voilà encore un pianiste (Backhaus a 76 ans) auquel l'âge n'a rien ôté de sa vigueur, à en juger par l'aisance avec laquelle il maîtrisa cette redoutable partition!

Nous avons retrouvé cette « manière » caractéristique du grand pianiste allemand: sobre, grandiose à force de simplicité, admirablement « construite ». Pour ma part, je préfère pourtant à ce dur toucher, à ce jeu un peu impersonnel qui évoque le grain et l'immobilité de quelque statue antique, celui, plus sensible, coloré et nuancé de Rubinstein...

Il n'en reste pas moins qu'à Montreux, grâce à une entente parfaite entre le soliste et l'orchestre, l'exécution fut dans l'ensemble, meilleure qu'à Lucerne.

Et, pour finir, le poème symphonique le plus célèbre de Richard Strauss: l'étrange « Till Eulenspiegel » tour à tour burlesque, tendre, ironique ou turbulent qui nous permet d'apprécier l'étonnante virtuosité des musiciens de la NDR, notamment celle des cors et des bassons.

Encore une remarque: je me trouvais cette fois-ci, au fond de la salle et j'ai pu constater que l'acoustique du Pavillon de Montreux y est moins bonne qu'aux premiers rangs, enlève de l'éclat à la sonorité, favorise les basses au détriment de l'aigu. Je me permets donc de recommander à ceux de nos lecteurs qui se rendent au festival montreuvisien de se faire réserver, de préférence, des places dans la première moitié de la salle, où l'acoustique est excellente.

L. de Mv.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE (COURS DE CLOTURE)

#### ZURICH

OBLIGATIONS	5 sept.	6 sept.
3 1/2 % Féd. 1945, déc.	103.75	103.75
3 1/2 % Féd. 1946, avril	102.70	102.60 d
3 % Féd. 1949	100	100 d
2 1/2 % Féd. 1954, mars	97.25 d	97 d
3 % Féd. 1955, juin	100	99.75 d
3 % C.F.P. 1938	100	100 d

#### ACTIONS

Banque Pop. Suisse (p.s.)	1620	1635
Union Bâloise Suisse	3210	3200
Crédit Suisse	2765	2790
Electro-Watt	2540	2530
Interhandel	4720	4675
Motor Columbus	1955	1990
Indelec	1285	1310
Yale-Suisse	1135	1140
Economies Zurich	2950	2920
Winterthur Accid.	1275	1240
Zurich Assurances	5800	5925
Saurer	1275	1290
Aluminium	4890	5035
Bally	1800	1865
Brown Boveri	3940	3950
Fischer	1700	1690
Lonza	2670	2660
Nestlé porteur	3385	3420
Nestlé nom.	2040	2075
Sulzer	2620	2600
Baltimore	130	130.50
Canadian Pacific	103.50	102.50
Pennsylvania	51	51.25
Aluminium Montréal	138.50	137
Italo - Argentina	73.50	78.50
Royal Dutch Cy	1523	1510
Socdec	143.50	143.50
Stand Oil New-Jersey	175	172
Union Carbide	505	504.50
American Tel & Tel.	417	414
Du Pont de Nemours	843	844
Eastman Kodak	540	540
Farbenfabr. Bayer AG	814	818
Farbw. Hoechst AG	874	870
General Electric	357	357
General Motors	191.50	192
International Nickel	233.50	234.50
Kennecott	345	345
Montgomery Ward	139	139.50
National Distillers	118.50	120
Allumettes B.	148	139 d
U. States Steel	345	345

#### BALE

Ciba	11550	11850
Sandoz	13600	13900
Gelgy, nom.	24300	24550
Hoffm - La Roche (b.j.)	58000	58600

#### LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	918	920
Crédit Foncier Vaudois	870	872
Romande d'Electricité	552	560 d
Ateliers-constr. Vevey	620	620
La Suisse-Vie	5600	5000

#### GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	137	137
Banque Paris Pays-Bas	285	285
Charmilles (Atel. de)	970	970
Physique porteur	770	780
Sécheron porteur	505	505
S.K.F.	335	335

Cours communiqué, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

#### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	5 sept.	6 sept.
Banque Nationale	730	d 720
Crédit Fonc. Neuchât.	640	d 635
La Neuchâteloise as.g.	1400	d 1400
Ap Gardy Neuchât.	210	d 210
Cabl. élec. Cortaillod	6.500	d 6600
Cabl. et Tréf. Cossonay	2900	d 2900
Chaux et Ctr. Suis. r.	2100	d 2100
Ed. Dubied & Cie S.A.	3000	d 3000
Ciment Portland	6600	d 6600
Suchard Hol. S.A. «A»	585	d 585
Suchard Hol. S.A. «B»	2850	

**ça, c'est jeune**



robe écossaise, avec contre-plis souples sur jupon nylon et petit col claudine piqué blanc

**69.-**

**armourins neuchâtel**

A vendre un **divan-lit** en bon état. Tél. 5 80 16.

A vendre un **POTAGER** combiné gaz et bois. — Tél. 5 72 68.

**A VENDRE**  
1 cheminée « Désar-naud », 3 cheminées en marbre, 1 cheminée en pierre jaune d'Hauterive, plaques de cheminées, 1 potager 2 trous, plaques chauffantes, plusieurs fourneaux et calorifères. Tél. 5 30 02 dès 19 h.

**Couleuse, store à lamelles**  
blanc, largeur 2 m. 10, hauteur 1 m. 60, à vendre. Tél. 8 12 75.

**Formidable**

**Une semaine de soleil au bord de l'Adriatique avec MIGROS - 17 au 24 septembre**

Tout compris à partir de Fr. 115.—  
Voyage 2me classe dès Neuchâtel par le fameux train « Bain de Mer-Express » Logement - repas - excursion en bateau à voile - cabine à la plage - guide, etc.

**RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMMES**  
dans les Magasins MIGROS au secrétariat de l'ÉCOLE CLUB ainsi que par téléphone à **MIGROS** Service des voyages 16, rue de l'Hôpital, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 83 49

Jeune dame cherche à faire **heures régulières** dans ménage. Adresser offres écrites à N.H. 3998 au bureau de la Feuille d'avis.

Étudiante libre les après-midi, cherche place dans petit ménage. S'adresser à Inge Herzl, Ecluse 6, Neuchâtel.

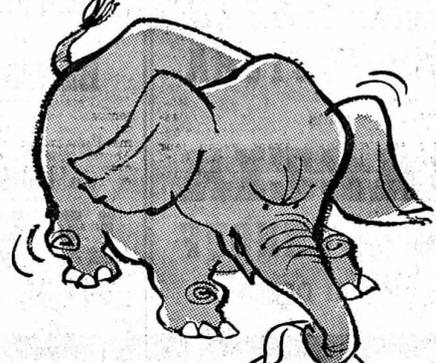
**Garçon de cuisine** cherche place dans hôtel ou restaurant. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à 79-643 au bureau de la Feuille d'avis.

**SOMMELIÈRE** connaissant les deux services, cherche place. Adresser offres écrites à C.A. 3990 au bureau de la Feuille d'avis.

**TAILLEUR** italien cherche place. — Tél. 5 35 72.

**CHAUFFEUR** poids lourds et voitures, cherche place. Connaissance des Diesel et benzine. 10 ans de pratique. Adresser offres écrites à E.Y. 3988 au bureau de la Feuille d'avis.

Artisan de 32 ans, bonne présentation, dynamique, cherche place de **représentant** Offres sous chiffres P. 5427 N. à Publicitas, Neuchâtel.



**Jumbo a beau être très fort, SCOTCH est bien plus robuste encor!**



La bande adhésive SCOTCH est connue dans le monde entier. Elle adhère sur pression du doigt et tient admirablement. En vente dans les papeteries et autres magasins spécialisés.

Callpaak S.A., Wohler, (AG)

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons **COUTURIÈRES** au courant de la vente d'articles de boutique, ainsi que quelques **OUVRIÈRES QUALIFIÉES**

Fred Keller, haute couture, 3, rue Centrale, Bienne.

**Jeune homme de 15-17 ans** est demandé pour la campagne afin de secourir le patron, jusqu'au printemps, éventuellement pour une plus longue durée. Occasion d'apprendre l'allemand, chambre chauffée et vie de famille. — Famille Alfred WASSERFALLEN-TUSCHER, agriculteur, CHETRES (FR). Tél. 69 54 04.

On cherche **fille de cuisine** Nourrie, logée, blanche. Un jour de congé par semaine. Gages 180 fr. Entrée immédiate. Hôtel du Lac, Auvier. Tél. (038) 8 21 94.

On cherche **sommelière** Nourrie, logée, blanche. Un jour de congé par semaine. Entrée le 15 septembre. Hôtel du Lac, Auvier. Tél. (038) 8 21 94.

On cherche dans un établissement de la ville **une dame de buffet** expérimentée, ainsi qu'une **stagiaire de buffet**

Faire offres avec copies de certificats et prétentions de salaire à case postale Neuchâtel 676.

On cherche **femme de ménage** de 8 h. à 11 h., de 14 h. à 17 h. 30, tous les jours sauf le mercredi. Bon salaire. Tél. 5 15 90.

**Commissionnaire** Jeune homme hors des écoles serait engagé pour le 1er septembre. Se présenter: Maison Antoine, 6, rue du Concert.

On cherche dans **RESTAURANT** de la ville, une dame ou garçon de buffet ainsi qu'une jeune fille pour faire les chambres et aller au buffet. Demander l'adresse du No 3983 au bureau de la Feuille d'avis.

Boulangerie - épicerie cherche **vendeuse** connaissant bien la branche alimentaire. — Entrée à convenir. Adresser offres écrites à A.U. 3984 au bureau de la Feuille d'avis.

**PASSAGES**  
Immense choix en coco, bouclé, moquette

**TAPIS BENOIT**  
Mailletier 25. Tél. 5 34 69  
Présentation à domicile le soir également

A vendre **BATEAU**  
plastique blanc, bords bleus, coque ronde, intérieur acajou, 4-5 places, longueur 4 m. 10, à l'état de neuf, 1250 fr. S'adresser à Eric Geiser, Cure 11, Corcelles (NE). Tél. 8 24 72, ou à Albert Schindler, station Baso, Auvier.

A vendre **robe de mariée**  
en broderie de Saint-Gall, taille 38-40. Tél. 5 46 92.

Me connaissez-vous?

Je suis le gai bonhomme Telcolor. Vous m'admirez dans les commerces photographiques qui vendent les films en couleurs Telcolor. Et si vous m'écoutez, vous obtiendrez les plus belles photos en vous servant des films suisses en couleurs de qualité, car:

**C'est si simple avec Telcolor**

Films inversibles et films négatifs en couleurs de la Maison Tellico S.A., Fribourg

**Telcolor**

A remettre fabrication et vente d'une nouveauté brevetée, pour la femme. Pressant. Ecrire sous chiffres PA 15789 L à Publicitas, Lausanne.

**Tomates du Valais**  
Iime choix, calibre 35 mm. à 47,5 mm., bonne qualité pour conserves; prix 30 ct. le kg., par plateaux de 15 kg. brut pour net, emballages non repris; envois en port dû, payable à 30 jours dès réception de la marchandise. Antoine Roduit, Sallion (Valais). Tél. (026) 6 24 22.

**FIANCÉS**  
Mobilier à vendre, soit: 1 magnifique chambre à coucher en bouleau; 2 lits avec entourage; 2 tables de chevet, 1 armoire trois portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans); salle à manger: 1 buffet 2 corps avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises; 1 salon comprenant: 1 divan-couché et 2 fauteuils rembourrés, 1 tour de lit dessein berbère laine, 1 milieu laine 200x300 cm., le tout, soit 24 pièces, à enlever pour 2700 francs. Sur demande, on détaille. — Chez W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Téléphone (021) 24 66 66.

**Camionnette « VW »**  
à vendre de particulier, 50.000 km., en parfait état. Tél. (037) 8 43 62 aux heures des repas.

**Machine à laver**  
à l'état de neuf, à vendre. S'adresser au No 8 36 68.

Pour cause de déménagement **A VENDRE** de particulier: 1 commode Empire, 1 table Louis XV, rustique, 2 fauteuils Louis XIII (copies). Téléphoner le matin au 8 33 34.

**Véhicules à moteur**  
A vendre pour cause de cessation de commerce camion

A vendre **« Lambretta »** en bon état, Fr. 450.— Tél. 8 18 03.

**« VW »**  
1952, toit ouvrant, peinture et pneus neufs, moteur en bon état. Prix Fr. 1350.— Tél. (039) 5 27 82.

**« Opel Record »**  
en très bon état, à vendre, Fr. 2200.— Tél. 8 11 45.

A vendre, à l'état de neuf, un appareil photographique 24 x 36, « Braun auto-matic », objectif interchangeable, cellule couplée, télémetre, avec de nombreux accessoires: Fr. 350.— S'adresser à P. Roulet, Chaumont 41.

**« DKW » 250**  
avec plaque et assurance payées jusqu'à fin 1960; parfait état, superbe occasion. S'adresser: Zaugg, Côte 135.

A vendre **« Renault » 4 CV** bon état, 700 fr. — Tél. 7 71 94.

**DEM. A ACHETER**  
On désire acheter quelques **FOURNEAUX**  
Faire offres écrites, avec dimensions, sous chiffres P.B. 3970 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse **AU BUCHERON** Neuchâtel, tél. 5 26 33

Je cherche d'occasion **pressoir** de 1 à 5 séries, fûtaille, brantes à vin ainsi que 500-1000 stères de bois (feuillu). Tél. 7 52 92 ou 7 53 87 - 7 56 03.

**POUSSETTE**  
moderne, pliable, comme neuve, à vendre à prix avantageux. Tél. 8 34 72.

**Une affaire c'est d'acheter ses meubles « Au Bûcheron »**  
Ecluse 20. Tél. 5 26 33 NEUF OCCASION FACILITÉS

**« Opel Blitz » 1950**  
12 CV, bâché, charge utile 1500 kg., parfait état de marche, bons pneus, taxes et assurances payées pour 1960. S'adresser au magasin Au Cygne, Ameublements, fbg du Lac 1, Neuchâtel, tél. 5 26 46.

**A VENDRE**  
CITROEN DS 19, 1957-1958  
PEUGEOT 403, 1958  
AUTO UNION 1000, 1959  
SIMCA ELYSEE, 1957  
FIAT 1100, 1957  
FIAT 600, révisée, 1955  
RENAULT DAUPHINE, 1956  
RENAULT 4 CV, révisée, 1955  
VW de luxe, révisée, 1955

**Garages Apollo et de l'Évole S.A.**  
Facilités de paiement Tél. 5 48 16

**Employé de bureau**  
de 27 ans, ayant plusieurs années de pratique de tous travaux de bureau ainsi que de la comptabilité (système Burroughs), capable d'un travail indépendant, cherche place dans entreprise industrielle disposant si possible d'installations de machines à cartes perforées.

Certificats et références à disposition. Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres avec indication du salaire et des possibilités d'avancement, sous chiffres P 5231 J à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

**Miele**



La réalisation parfaite de vos désirs

100 % automatique  
3 programmes de lavage  
Avec ou sans fixation au sol

**C.H. WAAG** machines à laver  
Neuchâtel Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Tél. 5 29 14

**« OPEL REKORD » 1700**  
modèle 1960, 4000 km. Fort rabais. — Adresser offres écrites à 79 - 648 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune **employée de bureau** cherche une place à Neuchâtel, dès le 19 septembre. Excellents certificats. Adresser offres sous chiffres P. 5482 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**NOUVEAU À NEUCHÂTEL EXPOSITION PERMANENTE DE VOITURES D'OCCASION**



**GARAGE SCHENKER**  
PORT D'HAUTERIVE  
Tél. 7 52 39

Essais sans engagement, Echange. Facilités de paiement.

**DESSINATEUR-ENSEMBLIER**  
possesseur de la maîtrise fédérale d'habileté, spécialisé dans le style et les agencements, pouvant assumer surveillance de chantiers, connaissant 3 langues, cherche changement de situation. Faire offres sous chiffres P. 5401 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**REMERCIEMENTS**  
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de **Monsieur Emile TORNAFOL** sa femme et sa famille, dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, prient toutes les personnes qui les ont entourées de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

**Prof. médicales auxiliaires**

**F. Linder-Ramsauer**  
technicien-dentiste  
Môle 10  
**DE RETOUR**

**PROF. MÉDICALES**

**D' QUINCHE**  
maladies des enfants et nourrissons  
**DE RETOUR**

**Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

# JUDO

CE SOIR  
et  
JEUDI 20 h.  
DÉMONSTRATION  
**IKEDA**  
JAPONAIS 6<sup>me</sup> DAN  
CHEMIN DES GRANDS-PINS 6 a

DÈS VENDREDI  
18 h. 30  
POUR LES PLUS DE  
30 ANS  
Dès 20 h. 15

# COURS POUR DÉBUTANTS

TÉL. 5 85 10

Vinaigre  
plus moelleux...  
Salade  
plus onctueuse!

Faites un essai, vous ne le regretterez pas: En effet, le Lactavinaigre - vinaigre de petit lait condensé 4°5 - permet d'assaisonner une salade sans que domine l'acidité du vinaigre. Grâce au «Lacta», chacun peut consommer de la salade et des crudités. Des fermentations successives transforment le lactose ou sucre de lait en Lactavinaigre. Le «Lacta» joint aux qualités gastronomiques d'un bon vinaigre... l'avantage d'être particulièrement moelleux!

**Lacta**  
vinaigre

Le plus moelleux des vinaigres

Le «Lacta» est économique: Un litre à 1 fr. 70 suffit à la préparation d'une cinquantaine de salades pour deux ou trois personnes.

Bourgeois frères & Cie S. A., Ballaigues

## Arcades

Ø 5 78 78  
Admis dès 18 ans

**JEAN GABIN**  
**LINO VENTURA**  
dans  
**RAZZIA**  
**SUR LA CHNOUF**  
de HENRI DECOIN

## Studio

AUJOURD'HUI  
Matinées à 15 heures:  
Soirées à 20 h. 30

**DERNIER JOUR**

LOCATION OUVERTE  
de 14 heures à 17 h. 30

Ø 5 30 00  
Admis dès 16 ans

**DANY ROBIN**  
Andrée Debar - Isa Miranda  
**BERNARD BLIER**  
dans  
l'énigme la plus «sexy»  
de l'histoire de France  
**LE SECRET**  
**DU CHEVALIER D'EON**

A LA PRAIRIE,  
tous les jours  
Filets de perche  
sur assiette

## Corbaite



**Prêts**  
Banque Exel  
5, avenue Rousseau  
Tél. 5 44 04  
NEUCHÂTEL

Un beau tapis,  
un tour de lits,  
une jolie descente



Grand rayon spécial à notre 2<sup>me</sup> magasin, rue des Fausses-Brayes, tél. (038) 5 75 05.

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

DIRECTEUR : ROGER BOSS

### Semestre d'hiver

12 septembre 1960 - 15 février 1961

Piano - Violon - Violoncelle - Orgue - Trompette - Clarinette - Hautbois - Flûte - Flûte douce - Instruments à percussion - Guitare - Chant - Solfège - Solfège Jaques-Dalcroze - Rythmique Jaques-Dalcroze - Harmonie - Contrepoint - Analyse des formes - Composition - Histoire de la musique - Pédagogie - Accompagnement - Diction, déclamation, art dramatique - Danse classique

Classe d'amateurs et de professionnels

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

### SECRETARIAT DU CONSERVATOIRE

Faubourg de l'Hôpital 106 - Tél. 5 20 53

## PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs, assurance-vie, bijoux, appareils ménagers, radios, appareils photo, articles de sport, tableaux, etc.  
Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages S. A.  
LA CHAUX-DE-FONDS  
4, rue des Granges (derrière l'hôtel de ville)  
Renseignements : tél. (039) 2 24 74.

## Remontage de literie et meubles rembourrés

KREBS-GIBEL  
Peseux  
Tél. 8 23 57 ou 8 24 67

## RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46  
Menus sur commande  
Bonne cave  
Salle pour sociétés

## « Amis de la maternité »

Vente annuelle, samedi 10 septembre

de 10 h. à 18 h. dans les jardins ou en cas de mauvais temps dans les locaux de la Maternité.  
Marché - Buffet - Bar - Pâtisserie maison - Bazar - Nombreuses attractions - Petits lunchs seront servis. Les dons sont reçus avec reconnaissance à la Maternité.

## Derniers reflets de Paris

### Le triomphe des cheveux courts

Pour la saison automne-hiver, des cheveux

**COUPÉS**  
**PERMANENTÉS**  
**COLORÉS**  
**COIFFÉS**



Prenez rendez-vous dans les salons modernes de

Coiffure-Création  
**CHARLES**  
MEMBRE DU CLUB ARTISTIQUE DE PARIS ET DE SUISSE

Ø 5 57 52

1<sup>er</sup> étage Hôpital 10 (Immeuble Armailli)



## LE VIEUX MANOIR à Meyriez-Morat

vous convie à sa

### GRANDE NUIT DES ÉTOILES

le 9 septembre 1960, dès 20 h.,

À l'occasion du dernier tour de manivelle du film

« LA CHAIR À POISSONS »  
d'après le roman de Marcel-G. Prêtre

**GRAND DÎNER DE GALA**  
avec la présence des principales vedettes du film, un spectacle de music-hall et le tour de chant vedette de

**PIERRE DUDAN**

ON DANSE  
Tenue de soirée souhaitée

Tél. (037) 7 12 83

## Coiffure KRASSNITZER le SALON pour MESSIEURS EST ROUVERT

Clos-de-Serrières Tél. 8 38 50

## ECOLE BENEDICT, NEUCHÂTEL

13, ruelle Vaucher - Tél. 5 29 81

### COURS DU SOIR

1. Cours préparant à des examens de :

- SECRETARIAT 2 ou 3 soirs par semaine; durée du cours: 1 - 2 ans. (Demander le programme spécial).
- COMPTABILITÉ 1 soir par semaine; durée du cours: 1 - 1 an et demi.
- LANGUE FRANÇAISE pour élèves de langue étrangère, 2 soirs par semaine; durée du cours: 1 - 2 ans.
- CORRESPONDANCE FRANÇAISE (pour élèves de langue française et étrangère), 1 soir par semaine; durée du cours: 9 mois.
- ALLEMAND ET CORRESPONDANCE ALLEMANDE (pour élèves de langue française et étrangère), 1 soir par semaine; durée du cours: 9 mois.

2. Cours sans préparation aux examens

- 1 soir par semaine LANGUES (tous degrés), français, allemand, anglais, italien, espagnol. Orthographe française pour élèves suisses romands.
- BRANCHES COMMERCIALES: sténographie, système «Aimé Paris» et «Stolze-Schrey», dactylographie, correspondance française, allemande et anglaise; arithmétique, théorie commerciale, droit, comptabilité.

Début des cours: lundi 19 septembre

Le secrétariat est ouvert les lundis, mardis et jeudis soir de 18 h. à 19 h. et de 20 h. à 21 h. à partir du lundi 12 septembre.

Une offre spéciale à notre rayon

# BLANC

## Drap percale

coton de superbe qualité coloris, rose, jaune ou vert

Dim.: 180 x 250 cm.  
La pièce

**13<sup>80</sup>**

## Taie assortie

Dim.: 65 x 65 cm.  
La pièce

**3<sup>50</sup>**

**AU LOUVRE**  
La nouveauté SA  
NEUCHÂTEL

## AU CORSET D'OR

Rosé-Guyot  
Neuchâtel  
**GROSSESSE**  
Ceintures spéciales dans tous genres avec manigle dep. 25.45  
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La bonne friture au Pavillon des Falaises

## Radiateur électrique

à partir de 24.90



chez

**CLAUDE DUCOMMUN**

Electricité  
Orangerie 4

A la boutique

Une vitrine suggestive  
Céramique - Trésor 2



Un voyage exceptionnel en

## HOLLANDE

du 17 au 20 septembre aller par chemin de fer, retour par avion avec visite d'Amsterdam, la Haye, Scheveningen et Rotterdam  
Prix «tout compris» départ Neuchâtel  
**Fr. 195.-**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Sous-agence NATURAL  
2, Saint-Honoré Neuchâtel Tél. 5 82 82

# Dernières dépêches de la nuit

## Orages en France et en Italie

### Ouragan sur Porto-Rico : PLUS DE 80 MORTS

NICE (U.P.I.). — La neige est tombée pour la première fois cette année sur les hauteurs des Alpes-Maritimes. Un violent orage a éclaté dans la nuit de lundi à mardi sur le littoral méditerranéen.

En quelques minutes on a enregistré 5 mm. d'eau à la station météorologique de l'aéroport Nice - Côte d'Azur. Sur les collines de l'arrière pays l'orage était plus violent et accompagné de grêlons.

Hier, toute la Côte d'Azur était à nouveau inondée de soleil.

#### Orages en Italie

ROME (Reuter). — La pluie, la grêle et des vents violents ont balayé, mardi, diverses régions de l'Italie. De la neige est tombée sur les montagnes qui entourent le lac Majeur. Quant au niveau de ce lac, il s'est élevé à la suite des pluies torrentielles de la nuit de lundi. La grêle est tombée mardi matin à Florence et la pluie, chassée par un vent violent, a inondé des caves dans les bas quartiers de la ville. De violents orages ont inondé la grande route qui suit en Toscane la côte occidentale de l'Italie et ont occupé la voie ferrée Rome - Gênes. Les trains furent détournés par Florence. La pluie est aussi tombée en abondance à Naples, tandis qu'elle s'abat, torrentielle, sur la Sicile, dans la région de Palerme, au cours d'un violent orage.

#### 80 morts à Porto-Rico

SAN JUAN (A.F.P. et U.P.I.). — Le bilan de l'ouragan « Donna » qui s'est abattu lundi sur Porto-Rico, est estimé à 80 morts et plus de 1000 blessés. Les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de dollars.

#### Plus de 3200 habitations ont été détruites

La violence des flots était telle dans la région sud de la grande île, que les habitants terrorisés étaient emportés avec leurs maisons par des torrents furieux. D'autre part, en raison des dégâts causés aux installations téléphoniques, et aux routes rendues impraticables par la montée des flots, aucune information officielle n'est encore parvenue des régions ouest et nord de Porto-Rico, sur l'étendue exacte du désastre.

## Après le discours de Gaulle

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En revanche, le côté critique des déclarations de Gaulle sur les Nations Unies, organisation inadéquate, sur l'encadrement tutélaire stratégique américain, sur le manque d'esprit coopératif de Londres et de Washington, en ce qui concerne la politique africaine, par exemple, ont fait plaisir aux Français qui commencent à en avoir par-dessus la tête des conseils prodigués par les anticolonialistes américains et des prétentions de Washington pour ce qui est du meilleur moyen d'assurer la défense de l'Europe.

#### Perplexité

Bref, et pour résumer le sentiment de l'homme de la rue, on pourrait avancer que la conférence de Gaulle a comblé quand le président de la République a dit leurs faits aussi bien aux totalitaires de Moscou qu'aux penseurs politiques qui font la pluie et le beau temps à Washington. Par contre, et il faut honnêtement en convenir, le caractère toujours très flou de la politique algérienne du chef de l'Etat a plongé les Français dans une perplexité certaine. Voilà six ans que cette guerre fratricide dure. Il ne faut pas s'étonner dès lors que, de ce côté-ci du Jura et sans pour autant appartenir au clan des défaitistes; de très nombreux Français aspiraient ardemment à la fin des combats. Ce qu'ils attendaient de Gaulle c'est l'annonce d'une paix prochaine. Ils ne l'ont pas eue.

M.-G. G.

### La position du « Front de l'Algérie française »

ALGER (U.P.I.). — Mardi soir, vingt-quatre heures après la conférence de presse, la première réaction d'une association politique et patriotique a été publiée à Alger. Le secrétariat général du « Front de l'Algérie française » a en effet remis à la presse un long communiqué qui est ainsi rédigé :

« Parlant au nom de plus d'un demi-million d'habitants de l'Algérie de toutes confessions, fidèles aux principes sur lesquels se fonde en Algérie la vie commune dans la fraternité et la paix, le Front de l'Algérie française précise sa position après les dernières déclarations du chef de l'Etat.

« Le F.A.F. prend acte :

- du non catégorique opposé à toute ingérence de l'ONU en Algérie, affaire intérieure française;
- de la reconnaissance, faite pour la première fois par le chef de l'Etat, de la réalité du mécanisme de la « subversion » inspirée par le communisme totalitaire;
- du refus de « conférer » avec le F.L.N. sous la menace de la terreur;
- de l'émotion manifestée devant les crimes récents perpétrés par les assassins du F.L.N.;
- de la reconnaissance, faite pour la première fois, de « l'occupation » d'une « partie de la Tunisie » par les bandes F.L.N.

« Le F.A.F. regrette :

- l'équivoque entre une fois de plus entretenue par les termes « entité algérienne » et « personnalité algérienne », qui engagent politiquement l'avenir de l'Algérie, alors qu'il ne s'agit que de particularisme et d'originalité caractères qu'on trouve dans toutes les autres régions françaises, même s'il n'y sont pas aussi accentués;
- l'équivoque entretenue et la menace incluse dans la formule confuse « gouvernement de l'ensemble de l'Algérie »;
- la justification sentimentale de la rébellion exprimée dans un passage du discours du chef de l'Etat;
- l'absence, surtout, du moindre homme de bien, de notre armée qui se bat en Algérie, et en particulier aux deux cent mille supplétifs qui luttent les armes à la main à nos côtés. »

## L'épreuve de force se poursuit au Congo

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Un coup dur pour Lumumba

L'O.N.U. a décidé la fermeture de Radio-Léopoldville. Celle-ci est effective depuis hier à 13 h. 30 (heure locale). Les bâtiments de la radio sont entièrement ceinturés par les forces de l'O.N.U.

Cette décision, a dit le porte-parole de l'O.N.U., a été prise en vue « d'assurer le maintien de l'ordre ».

On annonce officiellement mardi après-midi que les forces des Nations Unies, d'autre part, assureront le contrôle total du trafic de tous les aéroports utilisés par l'O.N.U. pour ses opérations. La mesure touche onze terrains d'aviation principaux tels que Léopoldville, Luluabourg, Matadi, Bakwanga, Kamina, Stanleyville, Elisabeth-

ville ainsi qu'un nombre indéterminé de terrains secondaires.

Dans une lettre à l'O.N.U., M. Patrice Lumumba a exprimé sa surprise concernant la décision de l'O.N.U. de fermer la radio de Léopoldville, décision qui est un coup très dur pour lui.

Depuis le début des événements, en effet, la radio de Léopoldville avait été un fidèle porte-parole du gouvernement de Lumumba, mais son efficacité est encore mieux apparue lundi soir, lorsque le conflit a éclaté. Après le discours-coup de théâtre de M. Kasavubu, M. Lumumba et son équipe monopolisèrent les antennes. Alors que M. Kasavubu était venu prononcer son allocution explosive presque clandestinement, M. Lumumba arrivait comme chez lui. Ses partisans emplissaient le studio d'enregistrement, et des applaudissements scandaient ses paroles. Les incidents qui opposèrent dans la soirée les journalistes aux employés de

la radio étaient assez significatifs. Il ne faisait guère de doute que l'une des armes les plus déterminantes pour l'issue du conflit était dans les mains de M. Lumumba.

### La radio au service du gouvernement

L'allocution de M. Lumumba a été diffusée presque sans interruption dans la soirée, alors qu'il était impossible de se procurer la moindre indication concernant le discours de M. Kasavubu, et encore moins sa reproduction. Hier matin, des communiqués « gouvernementaux » étaient diffusés, et chez M. Lumumba, on ne cachait pas que la radio allait jouer son rôle en plein. A 16 heures encore, le porte-parole de M. Lumumba demandait aux journalistes de demeurer à l'écoute de la radio de Léopoldville, pour écouter à 19 heures M. Lumumba. De M. Kasavubu, il n'était pas question, et hier matin, une communication officielle déclarait confidentiellement que le micro serait réservé au premier ministre.

Dans la ville africaine, la radio était le diffuseur No 1 des nouvelles, et le propagandiste le plus efficace. Sur ce plan, désormais, MM. Lumumba et Kasavubu sont placés à égalité. Il reste à trouver d'autres moyens pour faire entendre la voix « de la bonne cause », comme le tam-tam africain ou la pagode de bouche à oreille. Cependant, M. Kasavubu dispose de l'excellente organisation de son parti, l'« Abako ».

### Les décisions du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres qui a siégé dans la nuit de lundi à mardi, a déclaré déchu le chef de l'Etat et a décidé de convoquer dans le plus bref délai le parlement.

Le Conseil des ministres, se prévalant de la loi fondamentale, a décidé « d'assumer les fonctions de chef de l'Etat jusqu'au moment où les Chambres se seront prononcées ».

Ces trois décisions ont été rendues publiques dans un communiqué publié par le gouvernement de M. Lumumba hier à 11 h. 30 (heure locale).

M. Lumumba a adressé au représentant spécial de l'O.N.U. une lettre pour lui faire part des décisions du Conseil des ministres.

### Kasavubu confirme la révocation de Lumumba

M. Joseph Kasavubu a confirmé mardi soir la révocation de Patrice Lumumba et de cinq autres ministres de l'actuelle formation, dans une déclaration diffusée à Brazzaville par le poste national de la République congolaise de Brazzaville. Cette station de la rive du Congo ex-français avait pu se procurer le texte de cette déclaration « en entrant en contact avec le président Kasavubu, dans sa résidence à Léopoldville ».

De leur côté, M. Lumumba et ses ministres ont publié plusieurs communiqués déclarant le président Kasavubu déchu de ses fonctions.

Pour l'instant, l'autorité de M. Lumumba est encore plus grande que celle de M. Kasavubu, mais il s'agit de savoir si l'action de l'ONU portera atteinte à son prestige.

Quant à M. Ileo, il ne s'est pas manifesté jusqu'à présent.

Actuellement, personne ne sait à Léopoldville qui est au pouvoir.

### Libération de M. Bolikango ?

Le député Jean Bolikango, président du parti « puna » (opposition), qui avait été arrêté samedi, sur ordre de M. Patrice Lumumba, et interné au camp militaire « Léopold », aurait été libéré par des soldats de sa race (Bangaïa), apprend-on de source non encore contrôlée.

Selon la même source, M. Bolikango aurait tenu un meeting politique hier après-midi, dans la cité africaine, avant la manifestation contre M. Lumumba au cours de laquelle la police congolaise est intervenue. M. Bolikango aurait réussi à s'enfuir juste avant l'arrivée de la police.

### Lumumba accuse

Le Conseil des ministres congolais qui s'est réuni dans la nuit de lundi à mardi, sous la présidence de Lumumba, a affirmé notamment dans un communiqué que : « Le coup provoqué par le chef de l'Etat est le fruit d'un complot qui était en préparation depuis plusieurs jours entre les milieux impérialistes belges et français ainsi que certains éléments à leurs soldes ».

Le Conseil, poursuit le communiqué, a constaté que depuis plusieurs jours des émissaires du gouvernement belge et du gouvernement français, notamment MM. van Bilsen, Christian Jayle, directeur de l'information à Brazzaville, et d'autres personnalités, tenaient régulièrement des réunions avec le chef de l'Etat dans son cabinet.

### UN COMMUNISTE ELU AU CONSEIL GENERAL DES TRADE-UNIONS

Pour la première fois en dix années, un communiste a été élu au Conseil général du congrès des Trade-Unions. Il s'agit de Will Paynter, secrétaire général du syndicat des mineurs.

### LE GENERAL DE GAULLE EST PARTI POUR LA BRETAGNE

Le général de Gaulle a quitté Paris, hier soir, par le train, à destination de Brest, première étape du voyage qu'il doit effectuer en Bretagne jusqu'à la fin de la semaine.

Le président de la République était accompagné de Mme de Gaulle et de MM. Pierre Messmer, ministre des armées, et Raymond Triboulet, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

### L'EX-DEPUTE BERTHOMMIER CONDAMNE A SIX MOIS DE PRISON

L'ex-député Berthommier, qui s'était fait arrêter le 20 octobre 1959 à la frontière belge, alors qu'il transportait une charge d'explosifs, a été condamné par le tribunal correctionnel de Tournai à six mois de prison ferme.

### PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE SECURITE

C'est jeudi à 19 heures (heure locale), que le Conseil de sécurité se réunira pour examiner l'affaire de la République Dominicaine soumise par l'U.R.S.S., annonce-t-on officiellement à l'O.N.U.

## Mitchell et Martin sont à Moscou

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les correspondants de presse, au nombre d'environ deux cents, avaient été convoqués au siège du syndicat des journalistes soviétiques pour une conférence de presse dont l'objet n'avait pas été indiqué. Cependant, il était évident que les Russes y attachaient beaucoup d'importance. Devant l'immeuble des miliciens en uniforme contrairement avec son l'identité des journalistes, et à l'intérieur, la télévision et les actualités soviétiques avaient installé un important matériel.

M. Mikhail Kharlamov, chef du service de presse du ministère soviétique des affaires étrangères, déclara ouverte la conférence de presse, puis une porte s'ouvrit et deux hommes firent leur entrée : Bernon Mitchell, en complet gris clair avec une cravate à rayures grises, William Martin en complet gris foncé avec une cravate à rayures noires et jaunes. Tous deux paraissaient détendus et très à leur aise.

### L'Amérique en accusation

Les deux « mathématiciens » prirent place derrière une table au tapis vert sur laquelle avaient été posés les micro. Dès leurs premières paroles, on comprit que c'était un réquisitoire contre les Etats-Unis.

Mitchell commença par donner lecture d'une déclaration affirmant que son camarade et lui-même étaient convaincus que le gouvernement de Washington fait largement usage des moyens d'espionnage et de subversion, bien qu'ils condamnent lorsqu'il accuse d'autres gouvernements de les utiliser contre l'U.R.S.S. Cette déclaration avait été rédigée avant leur départ des Etats-Unis et déposée à la succursale de la « State Bank » de Laurel (Maryland) dans le coffre No 174 que Mitchell avait loué. Et les deux transfuges conclurent : « Nous considérons que du point de vue social nous serons plus heureux en U.R.S.S. et que nous pourrions y exercer notre activité ».

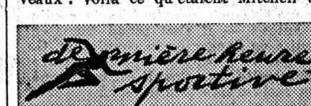
### La défection était décidée depuis plus d'un an

Ce fut ensuite, durant près de trois heures, le feu roulant des questions des journalistes s'efforçant d'établir ce qui avait poussé Mitchell et Martin à se réfugier de l'autre côté du rideau de fer.

### Des cerveaux

Mitchell et Martin expliquèrent que leur décision était prise depuis plus d'un an, et que l'incident de l'« U-2 » y fut étranger. C'est la nature du travail qui leur était confié qu'ils jugèrent inadmissible : capter et décrypter les messages des puissances étrangères. Ceci appelle quelques explications. Le temps n'est plus où les messages chiffrés se rédigeaient et se décryptaient avec un crayon et une feuille de papier, où leur transmission demandait des journées, des semaines, des mois. Aujourd'hui, le chiffrement et le déchiffrement, comme les télécommunications, utilisent des moyens mécaniques puissants.

Pour « servir » une calculatrice électronique, il suffit d'avoir du personnel doué des seules qualités d'un bon exécutant : dextérité, attention. On lui demande d'agir, non de penser. Mais, pour préparer son travail, pour préparer le « programme » des machines, il faut des cerveaux humains rompus à toutes les difficultés des mathématiques. L'électronique ne peut se passer de leur concours. Des cerveaux : voilà ce qu'étaient Mitchell et



### Les Jeux olympiques

Palmarès du tournoi de lutte libre

- Poids plume : 1. Mustaf Daglstanli (Tur) ; 2. Stancho Ivanov (Bul) ; 3. Rubashvili Vladimir (URSS).
- Poids coq : 1. Terry McCann (EU) ; 2. Nedjet Zale (Bul) ; 3. Taddeusz Trojanowski (Pol).
- Poids légers : 1. Shelby Wilson (EU) ; 2. Vladimir Sinyavsky (URSS) ; 3. Enio Dinov (Bul).
- Poids welters : 1. Douglas Bluebaugh (EU) ; 2. Ismail Ogan (Tur) ; 3. Mohammed Bashir (Pak).
- Poids moyens : 1. Hasan Gungor (Tur) ; 2. Georgy Shkirtladze (URSS) ; 3. Hans Antonson (Su).
- Poids mi-lourds : 1. Ismet Atli (Tur) ; 2. Chomal Reza Takhti (Iran) ; 3. Anatoly Albul (URSS).
- Poids lourds : 1. Wilfried Dietrich (All) ; 2. Hamit Kaplan (Tur) ; 3. Savruz Dza-raoy (URSS).
- Poids mouches : 1. Ahmet Bilek (Tur) ; 2. Masayuri Matsubara (Jap) ; 3. Saïd Safepour (Iran).

### Surprise en football

Le Danemark en finale

En demi-finale du tournoi olympique de football, le Danemark a battu, contre toute attente, la Hongrie par 2 buts à 0. A la mi-temps, les Danols menaient par 1 but à 0. Le Danemark rencontrera la Yougoslavie en finale.

### Bonnes perspectives suisses aux épreuves de military

Les concurrents helvétiques du military ont pris un bon départ au Praton del Vivaro. Le major Hans Schwarzenbach, le premier en lice avec « Burn Trout », a en effet, présenté un programme qui devrait lui permettre de bien se placer pour la suite de la compétition. Rudolf Guenthardt et Rolf Ruff ne commentent le concours qu'aujourd'hui et Anton Buehler jeudi seulement. Quant aux cavaliers de concours, Hans Mehr et le lt Paul Weier, leur compétition commence également aujourd'hui.

### Le décompte des médailles

- Etats-Unis 26 - 13 - 13, URSS 22 - 16 - 20, Italie 17 - 7 - 5, Allemagne 9 - 15 - 7, Turquie 7 - 2 - 0, Australie 6 - 6 - 5, Hongrie 4 - 7 - 4, Pologne 3 - 4 - 10, Tchécoslovaquie 2 - 1 - 3, Nouvelle-Zélande 2 - 0 - 0, Grande-Bretagne 1 - 5 - 8, Bulgarie 1 - 3 - 2, Roumanie 0 - 1 - 4, Suède 1 - 1 - 3, Autriche 1 - 1 - 0, Danemark 1 - 0 - 1, Japon 0 - 4 - 4, France 0 - 2 - 2, Belgique 0 - 2 - 1, Hollande 0 - 1 - 2, Afrique du Sud 0 - 1 - 2, Iran 0 - 1 - 2, R.A.U. 0 - 1 - 1, Suisse 0 - 1 - 1, Yougoslavie 0 - 1 - 0, Ghana 0 - 1 - 0, Canada 0 - 1 - 0, Formose 0 - 1 - 0, Finlande 0 - 0 - 2, Brésil 0 - 0 - 1, Mexique 0 - 0 - 1, Antilles 0 - 0 - 1, Argentine 0 - 0 - 1, Pakistan 0 - 0 - 1.

Martin. Des cerveaux et non des exécutants.

Les agissements qu'ils condamnent aujourd'hui, ils en avaient été au courant dès leur service militaire, où ils avaient été affectés à la station d'écoute de la marine américaine à Kamila, France, de l'Italie, de la Yougoslavie, de la Turquie, de la R.A.U., de l'Indonésie, et de bien d'autres nations. Les stations d'écoute américaines étaient (Japon). Ils en surent bien davantage lorsqu'ils furent affectés aux services de renseignements.

Les Etats-Unis, a dit Martin, captent et déchiffrent les messages secrets de biles autour de l'U.R.S.S. ont pour mission d'« intercepter tout ce qu'elles pourront capter », quelle que soit la provenance des messages.

L'avion de transport américain « C-130 » abattu en 1958 par les Russes en Arménie transportait du matériel d'écoute.

Martin et Mitchell ont également déclaré : « Le gouvernement des Etats-Unis livre fréquemment en secret de l'argent et des armes pour renverser des gouvernements étrangers, lorsqu'il est d'avis que ces gouvernements sont inamicaux à l'égard des Etats-Unis ».

### La Maison-Blanche

A Washington, il n'y a encore que peu de réactions. Les parents des deux fugitifs sont encore sous le coup de la surprise. Les services de renseignements gardent le silence — ils ont même refusé de communiquer les dossiers de Martin et de Mitchell à la commission des activités antiméricaines. — La seule réaction officielle est venue de M. James Hagerty, chef du service de presse de la Maison-Blanche: Mitchell et Martin sont « deux traitres qui ont avoué ». Et M. Hagerty a laissé entendre qu'il avait fidèlement rapporté la pensée du président Eisenhower...

Après l'« U-2 », après le « RB-47 », cette nouvelle affaire n'a pas fini de faire parler d'elle.

### Communiqué officiel

Le département d'Etat a publié le communiqué suivant :

« Pour le moment, nous désirons seulement déclarer que les propos tenus à Moscou par Martin et Mitchell comportent des allégations ayant trait à de prétendues activités du gouvernement des Etats-Unis dans ses rapports avec ses alliés et les autres gouvernements du monde libre, allégations entièrement fausses et qui ne peuvent que servir l'objectif des communistes : susciter la méfiance entre les nations libres. »

## Informations suisses

### Départ des souverains thaïlandais

GENEVE. — Le roi Bhumibol Adul-yadej et la reine Sirikit, en villégiature à Puidoux (Vaud), sont arrivés en auto mardi à 7 h. 15 à l'aéroport de Genève, d'où ils se sont envolés à 7 h. 55 à bord d'un avion DC-6 de la compagnie SAS pour Copenhague où ils se rendent en visite officielle en compagnie d'une suite d'une quinzaine de personnes dont le ministre des affaires étrangères de Thaïlande, A. Copenhague, le roi Frédéric et la reine Ingrid ainsi que le premier ministre M. Viggo Kampmann et les membres du corps diplomatiques les ont accueillis.

### L'ambassadeur des Etats-Unis à Berne est parti pour Brazzaville

GENEVE. — M. Henry-J. Taylor, ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, dont le fils, journaliste pour une chaîne de journaux américains, a été tué au Congo dimanche, est parti en compagnie de sa femme, mardi à 20 heures, par l'avion d'Air-France, pour Paris. De là M. et Mme Taylor poursuivront leur voyage pour Brazzaville.

### Le roi du Maroc viendra en Suisse

BERNE. — Le roi du Maroc, Mohammed V, arrivera vers la fin de la semaine en Suisse, pour y passer des vacances. Le souverain, qui voyagea par avion de Rabat à Coltrin, séjournera à Versoix, dans une propriété appartenant à l'émir de Qatar. La date de l'arrivée du roi ainsi que la durée de son séjour ne sont pas encore connues. Son voyage a un caractère strictement privé.

### VAUD

### Un chauffeur de taxi grièvement blessé

On a découvert, dans la nuit de lundi à mardi, à son domicile à Lausanne, un chauffeur de taxi, M. Aimé Dolt, âgé de 26 ans, qui, portant une large plaie au thorax, avait perdu beaucoup de sang.

Il fut transporté d'urgence à l'hôpital cantonal et une enquête, conduite par la police judiciaire sur ordre d'un juge informateur, fut ouverte.

Visiblement, l'homme avait reçu un coup de poignard, mais l'affaire est un peu curieuse et l'on se demande s'il ne s'agit pas d'un acte — grave — de simulation.

## AVIS TARDIFS

Plan de Dieu pour conduire son peuple  
Chapelle des TERRAUX, 20 heures  
M. BLETTER, de Morges  
Invitation cordiale. Union pour le Réveil

### Hôtel Robinson, Colombier

### CE SOIR DANSE

### TENNIS-CLUB DU MAIL

Cet après-midi dès 14 heures :

### Reprise cours juniors

Le professeur J.-P. Blondel.

**Aujourd'hui**

**7** septembre

SOLEIL Lever 05.52  
Coucher 18.54

LUNE Lever 20.02  
Coucher 07.59

En page 4 : le carnet du jour et les émissions radiophoniques

**AU JOUR LE JOUR**

**La rage de détruire**

Loin de nous d'en vouloir aux jeunes gens qui veulent extérioriser leur force physique, diriger leur instinct combatif, montrer qu'ils sont bien vivants. Le tout est de faire marcher son cerveau et de ne pas oublier qu'il y a une différence entre la force disciplinée de l'homme et celle de l'animal. Les magnifiques athlètes qui se mesurent à Rome nous démontrent ce qu'à force de volonté et d'intelligence un homme peut faire de son corps pour atteindre cet absolu qui est la première place et la chute d'un record.

Ceci dit, il est navrant de constater comment certains gamins et compagnons plus âgés s'acharnent à utiliser leur force pour détruire. Ce qu'aucun animal ne fait. Cela permet de mesurer le degré d'intelligence des vandales.

On nous signale toute une série de méfaits dans le 1er arrondissement forestier, soit dans le district de Neuchâtel. Depuis plusieurs années, l'inspection des forêts reconstruit des bancs rustiques dans la côte de Chaumont; ils sont systématiquement, chaque année, détruits par des promeneurs. Certains de ceux-ci s'amuse aussi à démolir les stères et à faire rouler des billes de bois entreposées au bord des chemins.

Dernièrement, on a vu pire. Le service forestier a capté une petite source au-dessus de Cressier. Il a aménagé une chambre d'eau munie d'une crépine, le tout couvert d'une grosse dalle de granit. Des jeunes gens n'ont rien trouvé de mieux que de soulever la dalle, d'enlever et faire disparaître la crépine; ceci fait, ils ont enfoncé un long morceau de bois dans le tuyau menant de la chambre d'eau à une petite fontaine. Il faudra tout refaire.

On nous dit aussi que les écrivains, placés sur les chemins forestiers commencent à guider les voitures et les acheteurs de bois, sont constamment enlevés ou cassés à coups de pierres.

Il est évident que l'on ne peut jamais prendre les auteurs sur le fait. Espérons qu'ils liront ces lignes et qu'ils se demanderont si vraiment ils ne sont pas de piètres idiots. S'ils veulent tout frasser, qu'ils s'exercent chez eux, sur leurs meubles et dans leur cuisine. Ou bien qu'ils essaient de faire un 100 mètres, non pas en 10 secondes, mais en 14 ou 15. Alors nous leur tirerons notre chapeau.

NEMO.

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** — 1er septembre. Balziger, Marc-André, fils de Pierre-Jacques, ouvrier de fabrique à Peseux, et de Micheline-Rose-Renée, née Guinard; 2. Martin, Véronique-Anne, fille de Gérard-Max, représentant à Neuchâtel, et de Joséphine, née Arslanoglu, 3. Borel, Nadia, fille d'Alphonse-Eugène, photographe à Peseux, et d'Olga, née Barbieri; Formoso, Madalena, fille de Vito-Emilio-Salvatore, coiffeur à Neuchâtel, et de Mercedes, née Mazas Cobo, 5. Ummel, Frédéric-Daniel, fils de John-Henri, mécanicien outilleur à Neuchâtel, et de Marie-Sophie-Elisabeth, née Fischbach.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 5. septembre. Muhlem, Julius-Traugott, physicien à Dietikon, précédemment à Neuchâtel, et Lustenberger, Margrith, à Baar; Planas, Jacques, machiniste, et Racine, Georgette-Gamette-Betty, les deux à Neuchâtel.

**DECES.** — 3 septembre. Boller, Julius-Marcel, né en 1903, orfèvre à Neuchâtel, époux de Simone-Bluette, née Juillerat; Ducloux, née Harnant, Louise-Isidorine, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve de Ducloux, Fernand-Edouard, 4. Perret, Claude-Raymond, né en 1942, facteur postal à la Sagne, célibataire.

**La C.C.A.P.**

garantit l'avenir de vos enfants

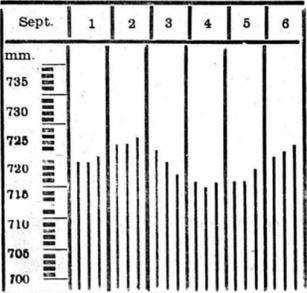
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel

Agent général: Chs Robert

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 6 septembre. Température: Moyenne: 12,8; min.: 9,2; max.: 15,5. Baromètre: Moyenne: 721,0. Eau tombée: 0,3. Vent dominant: Direction: ouest; force: faible à modérée. Etat du ciel: très nuageux à couvert. Averse à 16 h. 15.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons: en général ciel très nuageux ou couvert. Pluies régionales. Vent du sud-ouest à nord-ouest, fort en montagne, faible à modéré en plaine au nord des Alpes. Températures en hausse en montagne, comprises généralement entre 12 et 18 degrés en plaine.

Val de Saône et Engadine: beau temps, par moments ciel nuageux. Vent du nord. En plaine températures comprises entre 20 et 25 degrés dans l'après-midi. Hausse de la température en montagne.

**Au cours de répétition du régiment neuchâtelois**

(c) La deuxième semaine du cours est bien partie. Bon gré mal gré, les hommes se sont habitués à la paille, à la couverture, aux matins frais, aux robinets qui ne lâchent qu'un mince filet d'eau, dont, pour des raisons plus psychologiques que pratiques, on se frotte le bout du nez et des narines — un spécialiste prétend que nous exagérons beaucoup quant à la surface!

Le commandement continue son programme d'instruction. Hier a débuté le premier exercice d'engagement du bataillon car. 2. La compagnie grenadiers 8 et la colonne autos 14 y participaient aussi. La manœuvre a débuté hier à 16 heures et se terminera aujourd'hui à midi. Elle se déroule dans la région du Val-de-Ruz, Chasseral et Orvin. Le thème de l'exercice est celui qui sera travaillé principalement pendant tout le cours: transport motorisé, prise de position de nuit et attaque.

Au bataillon 18, la compagnie I renforcée a pris part à un exercice dirigé par le commandant de bataillon le major Jeanneret; alors que la compagnie 3 tirait à balles dans la région de Pierre-à-Feu.

Dans la région de la Grande Sagne, les Pradières, Motta-Dessus, le bataillon 19 a terminé sa série d'exercices de tirs à balles.

Toujours pendant la journée d'hier, la compagnie sapeurs III/2 a effectué des travaux de génie civil à l'Évitaz. Les compagnies régimentaires D.C.A. et antichars ont été aussi très actives. La première a fait un engagement tactique dans la région les Ponts-de-Martel, les Granges et a participé à l'exercice de défense de routes sur le parcours la Tourne, les Grattes et Montmollin. Quant à la seconde, elle s'est déplacée à Bugenne, pour faire des tirs antichars sur la piste réservée à cet effet. Le soir, les hommes se groupèrent autour d'un feu de camp auquel assista l'aumônier.

**LA VILLE**

**DU CÔTÉ DE THEMIS**

**Tribunal de police**

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. Max Kubler; M. Marc Monnier fonctionnait en qualité de greffier.

L'audience du matin voit tout d'abord comparaitre A. D. prévenu de filouterie d'auberge au préjudice de sa logeuse; celle-ci acceptant de retirer sa plainte vu les promesses de D., l'affaire est suspendue pour trois mois.

Mme M. M. a dérobé quelques marchandises dans un magasin de la ville. La défense fait valoir que seules les conditions du larcin sont réalisées; ce qu'admet le tribunal. Mme M. paiera une amende de 40 fr.

J.-J. P. s'est rendu coupable de violence contre la force publique en voulant empêcher de conduire au poste un ami éméché. Il paiera 30 fr. d'amende.

C.-A. D. est prévenu d'injure, de filouterie d'auberge et de violation d'une obligation d'entretien. Il n'a cependant pas cru nécessaire de se présenter à l'audience. C.-A. D. est condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement. Il paiera encore 143 fr. de frais.

J.-P. G. a commis une bêtise: il a dérobé une assez forte somme d'argent à un sien parent. Par ailleurs — et les deux affaires ont peut-être plus de rapport entre elles qu'il n'y paraît, car il reconnaît franchement qu'il a la « folie des autos » — il s'est rendu coupable de mise en danger de la circulation. G. a commencé à rembourser le dommage et il regrette ses actes. Il est condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à une amende de 40 fr. Il paiera encore 156 fr. de frais.

L'après-midi, comparait J. W. sous la prévention de scandale dans un établissement public, qu'il avait confondu avec certain édicule d'origine romaine. L'outrage à la morale publique n'est pas retenu car seul le patron du café et une de ses employées ont assisté à la scène. W. est condamné à cinq jours d'arrêts avec sursis pendant un an.

S. S. aurait quelque peu maltraité un quidam qui prétendait l'empêcher d'agir d'une façon par trop cavalière avec une jeune fille de ses amies. L'affaire est renvoyée pour preuves.

Mlle A. B. a dérobé différentes pièces de lingerie à sa patronne. Comme celle-ci ne paraît guère lui en tenir rigueur et semble même très étonnée que l'affaire se termine au tribunal, un arrangement est conclu, cependant que Mlle A. B. est libérée de la prévention de larcin. Frais à la charge de l'Etat.

**ACCIDENTS**

**Tamponnement**

Un automobiliste a tamponné l'arrière d'une voiture, hier après-midi, près du café du Théâtre. Les dégâts sont minimes.

**AUX VOLEURS!**

**Un scooter disparaît**

Dans la nuit du 5 au 6 septembre, entre 22 heures et 7 h. 10, un scooter « Lambretta », de couleur grise, portant plaque NE 5139, a été volé dans le parc du Collège latin.

**Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'avis de Neuchâtel »**

1 an . . . . . NF 61.—  
6 mois . . . . . NF 32.—  
3 mois . . . . . NF 16.50

Attention! les versements (virements postaux ou chèques) doivent être établis uniquement en nouveaux francs.

Domicile de souscription: SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE  
6, rue Rabelais, LYON 3me  
Compte de chèques postaux  
Lyon 3366-31

**Les Champenois à Neuchâtel**



Comme nous l'avons relaté, la Commanderie de Champagne de l'Ordre des Coteux a tenu un chapitre en notre ville. Voici, dans le cortège conduit par les Armourins, les dignitaires de l'Ordre dans leur tenue d'apparat. (Press Photo Actualité)

**LA COUDRE**

**Un nouveau ministère**

(c) Dimanche, au cours du culte, M. Berthier Perregaux, nouveau stagiaire, a été présenté à la paroisse. En l'absence du pasteur Clerc, retenu par d'autres engagements, le pasteur Terresse présida ce culte. M. Perregaux, qui a prononcé le sermon, a conquis son auditoire par la maîtrise avec laquelle il a développé son sujet.

Nous souhaitons à M. Perregaux beaucoup de joie à travailler à la Coudre-Monruz pendant ces prochains mois. Sa tâche consistera, tout en occupant de tous, à s'intéresser plus spécialement aux jeunes. M. Perregaux n'est pas un inconnu pour plusieurs paroissiens étant lui-même un chef cadet du Val-de-Ruz. Après avoir fait ses études à Neuchâtel, il a travaillé un an en Allemagne et un an à l'Eglise française d'Edimbourg, ce qui fait qu'il possède déjà un solide bagage qu'il accroit dans notre paroisse, bagage dont notre paroisse bénéficiera pour son plus grand bien.

**Fête villageoise**

(c) La chance n'a guère souri aux responsables des sociétés locales qui avaient organisé samedi pour la première fois une fête villageoise. En effet, malgré le soleil éclatant qui promettait une belle soirée, le temps est rapidement devenu maussade à tel point que la pluie est venue interrompre cette kermesse qui s'annonçait fort bien. Dès qu'il fut évident que la pluie ne se calmerait pas, la décision fut prise de transférer les réjouissances de la place de gymnastique à l'intérieur de la salle de spectacles. Et les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie jusque tard dans la nuit.

Quant à la fête prévue pour la journée de dimanche, elle a été simplement supprimée.

**RÉGIONS DES LACS**

**YVERDON**

**Curieux accident**

(c) Une roue d'un camion de Grandson, qui roulait à l'avenue des Bains, s'est brusquement bloquée, le lourd véhicule monta sur le trottoir et faucha un lampadaire.

**Accident de travail**

(c) M. Ernest Recordon, employé aux C.F.F., à la gare aux marchandises, a reçu une caisse sur la tête et a dû être transporté à l'hôpital au moyen de l'ambulance. Aux dernières nouvelles, il semblerait que son cas soit moins grave qu'on ne le craignait.

**Naissances**

Monsieur et Madame Gilbert TRACHSEL ont la joie d'annoncer la naissance de

**Denis-Gilbert**

5 septembre 1960

Serrières Neuchâtel Maternité Pain-Blanc 7

Madame et Monsieur Marcel SCHMID-NICOLETTI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Laurent**

6 septembre 1960

Josephskilnik Steinenring 2 Bâle Rahnallee 94 Riehen (BS)

Monsieur et Madame Gilbert ROSSIER ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petit

**Gilles**

Maternité Peseux

Monsieur et Madame Gérard FRASSE-PANCHAUD et Christian ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Claude-Alain**

5 septembre 1960

Maternité Rue de la Côte 158 Neuchâtel

Monsieur et Madame André JEANNERET, Monique, Alain et Christiane ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille et sœur,

**Michèle**

Neuchâtel, le 6 septembre 1960

Maternité Avenue des Alpes 78

**BODEVILLIERS**

**Affaires paroissiales**

(c) La Journée d'Eglise du dimanche 4 septembre devait en cas de beau temps avoir lieu à la Grognerie. Malheureusement, vu le temps maussade, ses deux pectifs. Pour marquer cette journée, il avait été décidé qu'une assemblée extraordinaire de paroisse aurait lieu au temple de Boudevilliers, en présence de délégués du conseil synodal, pour re-pourvoir le poste pastoral et étudier la géographie pastorale.

Depuis le départ en mai 1960 du pasteur Schneider, l'interim est assuré avec une rare compétence par M. Collinet de Neuchâtel. Malheureusement la candidature de ce pasteur ne peut être envisagée du fait qu'il ne fait pas partie du clergé neuchâtelois. Deux noms ont été retenus et des démarches seront faites auprès de ces deux candidats éventuels.

Le deuxième objet à l'ordre du jour n'est pas sans créer quelques perplexités quant au nouveau régime qui frapperait nos foyers paroissiaux au point de vue géographique. Selon les propositions du conseil synodal, il serait question de réunir la paroisse de Boudevilliers à celle de Fontaines, celle de Valengin à celle de Vauxeyron-Serrières. Il ressort de la discussion que ce mode de faire ne sourit pas à la majorité des paroissiens et on le comprend. Cette question très importante demande réflexion ainsi qu'un examen approfondi. A notre humble avis, le statu quo serait plus sage à tous points de vue!

**DOMBRESSON**

**Journée de l'école du dimanche**

(c) La traditionnelle fête de l'Ecole du dimanche qui devait se dérouler aux Planches n'a pas pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Elle a été remplacée par un après-midi passé à la salle de gymnastique, au cours de laquelle l'un des trois participants à l'expédition «Trois chevrons» aux Indes, M. Daniel Grobet, étudiant en théologie, a raconté aux enfants quelques anecdotes de ce passionnant voyage.

**Course des personnes âgées**

(c) Grâce à la complaisance d'automobilistes de nos deux villages, les personnes âgées ont effectué, samedi dernier, une très belle course au Lac-Noir. Au retour, une collation leur a été servie à l'hôtel de Commune de Dombresson.

**Des soldats au village**

(c) Une compagnie du groupe de transports auto 14 a pris, lundi, ses cantonnements à la salle de gymnastique pour une dizaine de jours.

**MONTMOLLIN**

**Phénomène de la nature**

(c) On peut voir dans le jardin de l'hôtel de la Gare un magnifique lilas blanc en fleurs, ce qui constitue un phénomène pour la saison.

**Tirs militaires**

(c) Les tireurs stationnés dans la région procèdent cette semaine à des tirs aux armes de guerre et à la grenade, de jour et de nuit.

**Près de Montmollin, une auto sort de la route**



Nous avons relaté dans notre édition de lundi un accident qui s'est produit dimanche après-midi au lieu dit «La Châble», en dessous de Montmollin. Une voiture berline est sortie de la route pour terminer sa course dans un ravin quelque vingt mètres plus bas. Sur notre photo, on voit la voiture abîmée, de laquelle, heureusement, les passagers sont sortis sans mal. (Presse Photo Actualité)

**VALLEÉ DE LA BROYE**

**PAYERNE**

**Un Neuchâtelois expose**

(c) Depuis quelques jours on peut voir à la galerie Véandre, à Payerne, une belle exposition consacrée au peintre neuchâtelois Albert Locca. Une trentaine d'huile, baignées d'une intense poésie, nous emmènent sur les rives du lac de Neuchâtel. Cette peinture, accessible à tous, dénote un métier solide chez l'artiste et une vision profonde de la nature.

**Un poulailler dévalisé**

(c) A Payerne, M. Girardin, domicilié à la rue de Lausanne, a eu la désagréable surprise de constater que toutes les poules de son poulailler avaient été emportées par des voleurs. La police enquête.

**Nouveaux vols aux casernes**

(c) Alors qu'il prenait son repas de midi, un soldat a été victime du vol de son porte-monnaie contenant 125 francs. Des vols semblables avaient déjà eu lieu dans la même compagnie, quelques jours auparavant.

D'autre part, on apprend que le pistolet qui avait disparu, a été retrouvé dans un train.

**La sœur visitante s'en va**

(c) Sœur Elise Hofmann, qui a fonctionné comme sœur visitante à Payerne pendant 36 ans, vient de quitter définitivement ses fonctions pour prendre une retraite bien méritée.

**VAL DE RUZ**

**Au tribunal correctionnel**

(sp) Le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté des jurés L. Touchon et J. Jacot. Le siège du ministère public était occupé par M. J. Colomb, procureur général, et M. J.-P. Gruber, substitut du greffier, fonctionnant comme secrétaire.

P. K., ex-maire d'équitation au manège «La Voltige» aux Geneveys-sur-Coffrane, comparait pour détournement, en vue d'enrichissement illicite, d'une somme évaluée à 2940 fr. La plainte ayant été par la suite retirée, P. K. est dès lors poursuivi d'office. Les débats se déroulent pendant plus de cinq heures d'horloge sans apporter beaucoup d'éclaircissements. Une comptabilité spécialement établie pour l'exploitation du manège n'existe pas. Elle est englobée dans les comptes de notre entreprise industrielle, propriétaire du dit manège. Il est dès lors difficile d'évaluer avec précision la valeur des détournements. Le tribunal admet toutefois l'abus de confiance mais il estime la somme soustraite à environ 1000 fr. au lieu de 2490 fr. Il condamne P. K. à deux mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et met les frais de la cause à la charge du prévenu par 360 fr.

**AVENCHES**

**Collision de voitures**

(c) M. Jean Pidoux, vétérinaire, à Avenches, qui faisait une manœuvre sur la route, à la sortie du village de Dondidier, a été accroché par la voiture d'un automobiliste lausannois. Pas de blessé, mais les dégâts matériels sont importants.

**EN PAYS VAUDOIS**

**VALEYRES-SUR-RANCES**

**La pluie au mois d'août**

(c) Malgré l'amélioration du temps à la fin du mois, il est tombé 176,4 litres d'eau au mètre carré au mois d'août.

**CHAVORNAY**

**Pas de chance!**

(c) Le petit Louis-René Burnens, âgé de onze ans, qui s'était cassé le bras et venait de sortir de l'hôpital cantonal, s'est de nouveau cassé le bras à l'école, en jouant avec des camarades.

**VAL DE TRAVERS**

**TRAVERS**

**Réunion des séminaristes Neuchâtelois**

(c) Lundi, s'est tenue à Travers, la journée d'automne des séminaristes neuchâtelois, réunis dans notre village, au nombre d'une douzaine. La matinée fut occupée à différentes études, et l'après-midi consacré à un exposé historique de M. Jean-Pierre Jelmini, sur la paroisse et le village de Travers.

**NOIRAIGUE**

**A la Société de tir**

(c) Une trentaine de tireurs ont participé au traditionnel tir tombola. En voici les premiers résultats: MM. Maurice Rauboud, 870 points; Martial Ruedi, 818; André Bianchi, 787; Gaston Hamel, 787; Georges Racine, 777; François Joly, 776; Jean-Pierre Monnet, 764; Pierre Magnin, 763; Ernest Rätz, 761; Jean-Pierre Calame, 425.

Le challenge a été gagné définitivement par M. André Bianchi, 429 points. Le meilleur résultat au concours de jeunes tireurs a été obtenu par M. Roger Calame, 425.

**FLEURIER**

**Un écolier blessé**

(c) Elève de 8me année, Daniel Jeannin, a fait, lundi après-midi, une chute à la salle de gymnastique, pendant la leçon. Blessé au poignet droit, qui a été mis dans le gypse, il a dû recevoir des soins médicaux.

**COUVET**

**Nomination d'un deuxième concierge permanent**

(c) D'entente avec le bureau de la commission scolaire, le Conseil communal a nommé M. Gaston Rosselet en qualité de concierge permanent chargé de l'entretien de l'ancien collège, de la salle de gymnastique et du pavillon scolaire inauguré dernièrement. Depuis deux ans déjà, M. Rosselet assumait l'entretien de l'ancien collège à titre non permanent.

L'entretien du nouveau collège, des bureaux des services industriels et de la salle de spectacles reste confié à M. Charles Marchand.

**Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.**

Ps. 23.

**Madame Adolphe Berthoud-Degoumois, à Neuchâtel;**

Monsieur et Madame André Berthoud, à Auvier;

Mademoiselle Françoise Berthoud;

Monsieur Frédéric Berthoud;

Mademoiselle Carol Berthoud,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Adolphe BERTHOUD**

ancien officier d'état civil

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, que Dieu a repris à Lui après une courte maladie vaillamment supportée.

Neuchâtel, le 5 septembre 1960.

(Faubourg de l'Hôpital 37)

Heureux ceux qui procurent la paix car ils seront appelés enfants de Dieu.

Mat. 5:9.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 7 septembre 1960, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites. Selon le désir du défunt le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de l'Association des Officiers de l'état civil du canton de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur